

INTRODUCTION GENERALE

Les sciences du langage regroupent un certain nombre de disciplines parmi lesquelles on compte la sociolinguistique. Cette dernière est notre centre d'intérêt. Appelé à présenter un sujet pour notre thèse, nous avons pensé alors soumettre à notre analyse certaines représentations linguistiques inhérentes à une catégorie précise de population. Chaque individu a des représentations qu'il fonde, entre autres, sur les langues, qu'elles soient de son environnement ou non. La sociolinguistique est une branche de la linguistique. Comme toute science, elle a son objet d'étude, mais Calvet écrivait dans l'introduction à « *L'enquête sociolinguistique* » ceci : « L'objet d'étude de la sociolinguistique n'est pas donné au chercheur, mais construit par lui et cette construction est le premier pas de toute enquête »¹. Pour lui c'est une série de questions à laquelle on tente de donner des réponses. « Qu'est-ce que les gens parlent ? Comment les gens parlent-ils ? Quelles sont les différences (géographiques, sociales etc.) entre leurs façons de parler ? Que pensent les locuteurs de leurs façons de parler ? De celles des autres ? etc. »². Nous évoquerons ces deux dernières questions dans notre travail. Elle est dite de terrain quand la recherche se donne pour tâche de faire une étude sur une population. Cette étude ne peut pas recenser toute la population. On utilise alors un échantillon. La présente étude est focalisée sur les élèves d'un collège de Niamey, capitale du Niger ; nous avons pris un « petit » échantillon et travailler en micro-sociolinguistique. La plupart des linguistes (Calvet, Gumperz, Blanchet, etc.) s'entendent sur le fait que la macro sociolinguistique et la micro utilisent toutes deux les mêmes concepts, autrement dit, elles sont complémentaires.

Ahmed Boukous disait de la sociolinguistique qu' « elle a pour objet de décrire et d'expliquer les rapports existant entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue. » Il définit, en outre, le rôle du sociolinguiste comme suit : « le sociolinguiste étudie ces rapports dans la

¹ Louis-Jean CALVET et Pierre DUMONT, *L'enquête sociolinguistique*, Editions L'Harmattan, Paris, 1999, p 11

² idem

vie sociale en collectant les données à analyser in vivo, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité. Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative »³. Il est à noter que le questionnaire est fait par le chercheur dans un but précis ; celui de « confronter avec les données empiriques la pertinence des questions qu'il propose d'élucider et de confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de sa recherche »⁴

Le Niger est un point de brassage de plusieurs cultures alors plusieurs sous-univers qui, associés, donneront à leur tour, le grand univers linguistique nigérien. Ce brassage est favorisé grâce aux multiples transactions commerciales qui se faisaient tout au long du Sahara. La capitale Niamey est une mosaïque car regroupant toutes les langues du pays et même des langues d'autres pays. C'est pour cela que nous avons pris « à tout hasard » un collègue de cette ville, un collègue parmi la trentaine qui y existent.

On sait que toute langue a derrière elle une culture ou du moins toute culture est véhiculée par une langue. On comprendra par là que ces deux notions vont de paire. Pour ce qui est de ce pays, d'aucuns parlent de groupes ethniques, de dialectes ou de communautés linguistiques ; très rarement de langues. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, dans ce travail, il sera longuement question de langues et plus précisément de leurs pratiques.

³ Ahmed BOUKOUS, « le questionnaire » in *L'enquête sociolinguistique*, sous la direction de Louis-Jean CALVET et Pierre DUMONT, Editions l'Harmattan, Paris, 1999, p.15

⁴ Idem, p. 15

Problématique :

Motivation : Pourquoi ce sujet ? Nous avons pensé à faire ce travail dans le seul souci d'étudier les représentations que les Nigériens font de leurs propres langues d'abord, puis des autres langues après. La première cible de notre recherche est les jeunes, précisément les adolescents. Dans une éventuelle continuation de cette dernière, on pourrait éventuellement questionner une autre tranche, d'âge plus avancée, particulièrement les parents, parmi lesquels on compterait, entre autres, les décideurs politiques. Quoi qu'il en soit, ces différentes catégories de population (adolescents et parents d'élèves) pratiquent consciemment ou non le multilinguisme. A la fin, nous aurons approximativement les représentations au niveau de toutes les générations.

Tout ceci est réalisé grâce à la méthode d'échantillonnage. Dans leur ouvrage sur les statistiques, Beaud et Marien soulignent le but de la statistique dans les sciences du langage : « La statistique sert, entre autres, à décrire, comprendre et estimer (ou projeter) une situation »⁵. Les sources de cette recherche remontent à un mémoire de fin de licence portant sur « La cohabitation des codes linguistiques au Niger »⁶. Dans ce dernier, nous avons, en fait, dressé un état des lieux des langues au Niger, une sorte de cartographie des différentes langues y existant. Mon appartenance, à cet égard, à cet univers linguistique n'est pas à écarter, d'ailleurs, elle doit être prise énormément en considération.

A la base de la motivation de cette étude encore, plusieurs raisons : les peuples d'un pays partagent souvent des « idées » sur d'autres langues qui ne sont pas les leurs. Ces locuteurs peuvent même avoir des représentations sur leur propre langue, c'est dire qu'ils attribuent une certaine image positive ou négative à ce propos. Les langues étrangères sont, la plupart du temps, celles auxquelles on attribue les images négatives, alors que les images positives sont

⁵ Bruno MARIEN et Jean-Pierre BEAUD, « *Guide Pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : les cas des petits échantillons* », Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues Agence universitaire de la Francophonie, Québec, Mai 2003, p.2

⁶ Mémoire que nous avons réalisé pour la fin de notre licence de français de quatre années, présenté à l'université de Mostaganem (Algérie), Direction : Abderrahman DJEBAILI, Juin 2004

réservées à sa propre langue, quelque soit son statut. Il est très rare que la langue officielle ait des considérations positives si elle est une langue étrangère, surtout celle de la colonisation. On pourra illustrer cela par cet exemple assez représentatif du paysage linguistique africain : le cas du Français, qui, pour des raisons qu'on n'évoquera pas ici, a, chez beaucoup de locuteurs victimes de la colonisation, une représentation négative. Cette langue n'est pas encore au Niger ce moyen de communication de la masse populaire, vu le degré d'illettrisme de la population et la méconnaissance des valeurs véhiculées par la langue française de la part d'une grande frange de la population nigérienne.

On est aussi motivé par le souci de voir évoluer cette langue (le français) dans ce pays qui, pour l'instant, a l'une des populations les moins scolarisées au monde. On ne cessera jamais de le dire, alors qu'il a vu naître sous son firmament, cette grande famille ayant en partage la langue française du nom de la « francophonie »⁷.

Nous voulons dans ce travail relever les attitudes et les positions des jeunes nigériens par rapport aux différentes langues qui existent dans ce pays, par rapport au multilinguisme « in-vivo ». Notre cible sera par conséquent ces jeunes collégiens qui sont aussi des partenaires de l'école. On verra alors la place ou l'image qu'a la langue française dans le système éducatif nigérien. Quelle image les Nigériens développent-ils à propos des autres langues implantées dans leur pays, les langues de leur environnement immédiat, l'image aussi qu'ils donnent à la langue française ? Quelle appréciation de ces langues et de leurs pratiques se font les jeunes élèves ?

Si nous avons choisi les jeunes, c'est parce que, d'une part nous voyons qu'ils sont les plus présents sur les lieux où se pratique le multilinguisme ; d'autre part c'est l'élite future. Ils seront d'un moment à l'autre appelés à prendre des décisions sur la question des langues, autrement dit ce sont les futurs acteurs

⁷ Organisation fondée le 20 mars 1970 à Niamey (Niger) sous l'égide de trois présidents africains Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Habib Bourguiba de la Tunisie et Diori Hamani président hôte (Niger). Elle regroupe les pays ayant en partage la langue française.

du pays. Nous pensons aussi qu'ils nous délivreront ce qu'ils pensent vraiment d'une langue mieux qu'un adulte qui, peut, toutefois, ne pas être « honnête », bien que rien ne nous dit que ces jeunes le seront.

On a certes pris un petit échantillon. Nous classons notre étude dans le cadre de l'analyse d'une « micro-situation »⁸ de contact de langues.

Nous aurions voulu et peut être choisi un autre collège, un autre quartier, une autre ville, mais étant donné que nous avons envoyé notre questionnaire de Mostaganem, il nous aurait fallu chercher des connaissances dans plusieurs corps professoraux des différents collèges. Ce qui prendrait beaucoup de temps et hypothéquerait notre plan de travail. Au début, nous avons eu des réponses d'un collège privé à savoir l'Humanité⁹ de Niamey. In extremis, nous nous sommes dit que dans une école privée, nous pouvons nous trouver en face d'élèves ayant un âge plus avancé. Par conséquent, on pourrait être confronté à un problème au niveau des élèves. Il nous a fallu alors tout de suite envoyer un autre lot de questionnaires qui est enfin celui de notre analyse dont nous présentons les résultats dans le corps de ce mémoire. En outre, nous énoncerons les quelques difficultés rencontrées lors de la réalisation de ce travail.

Objectifs visés : savoir ce que les jeunes pensent des différentes langues en présence dans l'aire linguistique nigérienne. Que pensent-ils du multilinguisme au Niger ? Que représente pour eux et pour elles telle ou telle langue ? Telle autre langue a quelle fonctionnalité et telle autre en a-t-elle une autre, similaire ou différente ? Ces jeunes sont-ils conscients de ce phénomène ou n'ont-ils aucune notion des langues de leur environnement et des enjeux qu'elles véhiculent ? Plus particulièrement, que savent-ils de la langue officielle de leur pays et quelles valeurs donnent-ils à cette dernière ?

⁸ On entend par là une situation qui ne concerne pas toute la population d'un pays, une situation dans laquelle on travaille sur un petit échantillon.

⁹ Ensemble privé regroupant une école Primaire, un collège et un lycée

Il est de nos jours d'une importance énorme qu'on se penche sur la question de contact entre les langues. Abordant ainsi cette question, on peut alors rapprocher celle des représentations linguistiques. Dès qu'on a sur la même aire géographique plus de deux langues, les locuteurs se construisent des « idées » sur les différentes langues en présence. Ces perceptions, ou disons, ces « images mentales » attribuées, intériorisées, peuvent être négatives ou positives. Elles sont négatives le plus souvent envers les autres langues et positives pour la sienne. Très rarement, on donne à sa langue une image négative et quand cela arrive, on parlera de « stigmatisation » : le locuteur minimise sa langue au dépend d'une autre qu'il voit supérieur à la sienne. Grand Guillaume écrivait à ce propos: « la stigmatisation sociale passe par la langue sous de nombreux aspects. Leur langue peut marquer les individus d'une « tare » sociale, raciale, régionale. (...) lorsque sa langue désigne l'individu comme « autre », suscitant par là un rejet d'autant plus fort que cette altérité se double d'une plus grande proximité »¹⁰. Qu'elles soient à l'égard de l'une ou de l'autre, ces idées des locuteurs ne sont pas à écarter dans les études sociolinguistiques. D'ailleurs, cette branche de la linguistique en fait une notion importante.

Dans tout pays « hétérogène » sur le plan linguistique ou au sein de toute communauté linguistique, les phénomènes des contacts de langues ont, comme tout autre phénomène social, des avantages et des inconvénients. Ils sont souvent source de conflits. D'ailleurs, certains ne font pas la part des choses entre contact et conflit quand il s'agit de langues. Ce qui est positif est que ces phénomènes forment un « vecteur de coopération »¹¹, c'est-à-dire qu'ils permettent aux individus, locuteurs de langues totalement différentes, de vivre en communauté grâce à la communication. Ils sont comme un « pont » qui relie des communautés différentes. Quant au phénomène du multilinguisme et des représentations sous-jacentes des locuteurs, ils peuvent, grâce aux modes de symbolisation individuels et collectifs, faciliter

¹⁰ Gilbert GRAND GUILLAUME, EHESS, Paris, www.grandguillaume.free.

¹¹ Henry BOYER, « introduction à la sociolinguistique », Editions .Dunod, Paris ,2001, p. 62

l'apprentissage d'une langue autre que sa langue maternelle dans le cas où les images sur les détenteurs de la langue cible et, aussi et surtout, sur cette dernière sont positives. Dans l'autre sens, on assiste à un apprentissage très dur voire même impossible, à telle enseigne que l'apprentissage d'une seconde langue est dépendant, déterminé par ces perceptions. De toutes façons, il n'est pas exagéré de dire que tout se passe au sein de plusieurs communautés linguistiques vivant ensemble : des dynamiques de nature différente, des stratégies individuelles et collectives, des repositionnements se déploient à la faveur de logiques identitaires, mais également économiques et sociales.

Le terme de « communauté linguistique » est utilisé la première fois par Williams Labov pour désigner « l'ensemble des locuteurs d'une langue, partageant des évolutions quant aux usages de cette langue »¹². Le Niger étant un pays linguistiquement « hétérogène », avec sa dizaine de langues, abrite toutes les faces du phénomène des contacts des langues. On évoquait au début que ces phénomènes linguistiques peuvent être source de conflit. Entre les peuples, il peut toutefois y avoir des différends. Ceci peut voir naître l'ethnocentrisme¹³ surtout chez les non-lettrés, ce qui engendre un type précis de représentations linguistiques c'est-à-dire différentes attitudes des locuteurs sur telle ou telle autre langue. Mais Il faut ajouter que la langue peut être la cause d'une guerre comme elle peut être le moyen de mettre fin à un conflit universel : les traités qui ont mit fin aux différents différends ayant opposer beaucoup de pays au monde comme illustration¹⁴.

Pour un pays, la langue est « un trésor », le vrai qu'il puisse posséder. Grâce à elle, on conserve sa culture. Ce qui fait que chaque locuteur est rattaché à sa langue maternelle. Ceci explique, dans le même ordre d'idées la notion de *nationalisme linguistique* (nous verrons la définition plus tard.) Ce n'est pas une surprise de voir un locuteur passionné de sa langue. A ses yeux, elle constitue ce trésor dont nous parlions. D'aucuns verront en leur langue leur source de

¹² Henry BOYER op cit, p 23

¹³ Conflit entre les ethnies vivant dans un même pays

¹⁴ Collection Microsoft®Encarta®2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

dignité. Sans langue, point de dignité. Elle est transmise à l'enfant dès son plus jeune âge d'où la transmission parallèle de la culture. Elle peut être apprise à l'école ou même dans la rue, c'est-à-dire naturellement. Il est clair que quand on apprend une langue, on acquiert en même temps une nouvelle vision du monde. Une vision spécifique : celle des détenteurs de la langue cible. On ne doit pas oublier que toujours il y a une langue de départ qui est sans doute la langue maternelle (désormais nous la désignerons par les sigles LM) de l'apprenant. C'est à partir de cette dernière qu'on apprend toutes les autres qu'on nomme alors langues .secondes ; langue par laquelle se matérialise l'esprit de l'enfant : c'est la langue « qui a forgé la personnalité psychique de l'enfant et qui l'a propulsé dans ce monde (...). Ce n'est qu'à partir de ce support (i.e. la langue maternelle) que l'accès au savoir peut se concevoir. »¹⁵ C'est un support pour tout apprenant, support lui permettant d'apprendre les autres langues qu'il se décide de découvrir. Parlant de la langue maternelle, Elimam ajoute : « (...) Il ne saurait y avoir de procès de connaissance sans elle »¹⁶. Pour sa part, Blanchet souligne que « la langue n'est pas qu'un outil de communication, elle est également une façon d'être au monde »¹⁷. Nous comprenons par là que le savoir - vivre et le savoir - faire, puis socialisé, dépendent de la langue.

On peut compter dans un même pays des « langues locales » c'est-à-dire autochtones et des « langues étrangères » ; venues d'autres lieux. Elles ont des fonctions très diversifiées: langue officielle, langue seconde, langue véhiculaire, pour ne citer que celles-là. Dans tous les cas, c'est aux langues autochtones qu'on donne le plus souvent le nom de "nationale" ; tout ceci reste une question politique. Quant à la langue officielle (désignée désormais par les sigles LO), elle peut être seule en fonction ou accompagnée d'une ou de plusieurs autres. Elle peut être une langue du pays ou non. Le dernier cas est

¹⁵ Abdou ELIMAM, *Le Maghribi, alias « ed-darija », (la langue consensuelle du Maghreb)*, Editions Dar el Gharb, Oran ,2003, p 138

¹⁶ idem,

¹⁷ Philippe BLANCHET, université de Renne 2, auteur d'innombrable ouvrages dont « *la linguistique de terrain, méthode et théorie, une approche ethno sociolinguistique* », document que nous avons utilisé largement dans notre recherche

celui qui prévaut dans la grande majorité des pays colonisés où la langue du colonisateur est prise, ou, comme dans la plupart des cas, imposée comme langue officielle. C'est la situation dans plusieurs pays africains parmi lesquels compte le Niger. Mais il est clair que les langues maternelles sont les plus usitées.

Une grande frange de la population, n'aurait-elle pas une mauvaise image de la France, pays colonisateur ? Cette représentation de la troisième génération ; et ces attitudes ne sont-elles pas partagées de génération en génération ? Ceci nous mène à cette réflexion : l'intégration du français est-elle une réussite au Niger ? On peut penser à celles-ci : l'image que la population a de cette langue est-elle la même que celle qu'on fait à l'arabe ? L'influence énorme de la religion musulmane fait en sorte que même pour la scolarisation, beaucoup de parents préfèrent envoyer leurs enfants vers les écoles coraniques où ils apprendront à lire le Coran ou à la rigueur, les scolariser dans des medersas : des écoles franco-arabes où l'arabe et l'enseignement de l'islam occupent une place primordiale dans l'éducation des petits. D'ailleurs, même au sein du petit groupe la possédant, la langue française, est très peu usitée peut être à cause d'un certain complexe, ce qui fait que cette langue n'est parlée qu'entre Nigériens et étrangers (par obligation ?) mais très rarement entre Nigériens (par complexe).

Méthodologie : Afin d'aboutir à nos objectifs, nous avons pensé que l'une des méthodes les plus adéquates serait d'élaborer un questionnaire que nous adresserons aux jeunes élèves d'un collège de la capitale nigérienne. Plusieurs raisons expliquent ce choix dont, entre autres, les faits suivants : la capitale est une mosaïque de langues pour la simple raison que c'est la capitale politique et administrative de ce pays. En plus, dans la capitale, nous avons choisi une école se trouvant dans un quartier populaire, à savoir le quartier Tallagué¹⁸. Cette école reçoit les jeunes du quartier et même d'autres quartiers

¹⁸ Quartier périphérique de la capitale

environnants. A nos yeux, ce collège voit la présence de toutes les langues même si la répartition et les usages demeurent inégaux. D'ailleurs, l'inégale répartition des langues dans le pays ne serait-elle pas la même dans tous les collèges ? Cette répartition est expliquée aussi à travers tout le pays dont le territoire est inégalement réparti entre les groupes ethniques.

Notre sujet s'inscrit dans un cadre spécifique, celui des représentations linguistiques. Le but visé est de voir ce que pensent les locuteurs de leur propre langue et aussi et surtout des autres. Ces locuteurs qui ne sont d'autres que de jeunes adolescents d'un collège de Niamey. A partir de notre échantillon, nous pourrions, éventuellement, extrapoler sur les attitudes et représentations linguistiques des jeunes adolescents nigériens en général. Est-ce possible ou limiter notre extrapolation au niveau de Niamey ou même rester à la porte de ce collège ? Notre enquête et ses résultats nous le diront. Néanmoins, par là, on pourrait voir comment évolue, par exemple, la langue française dans ces univers ? Comment s'est faite son intégration au sein de cette société ? Quels genres de rapports cette langue entretient-elle avec les langues hôtes ? Aujourd'hui, dans tous les pays africains ou presque¹⁹, les spécialistes en matière de la langue se penchent sur un point: celui de la revalorisation des langues nationales au détriment de la langue du colon. Aussitôt qu'on évoque ce terme de « revalorisation », on voit qu'il y a eu au préalable « dévalorisation²⁰ », mais comment ? Elles ont d'abord eu le statut de langues nationales : dénomination politique insuffisante pour leurs détenteurs. Cette revalorisation se fait moyennant l'enseignement parallèle des langues locales avec la langue officielle. Des expériences sur l'enseignement bilingue ont été faites dans quelques pays africains. Au Niger, on a celles de Mallam Garba Mama et Hassanatou Alidou²¹ en 2004, ayant pour titre « *Evaluation et*

¹⁹ Se référer aux actes du colloque sur « le développement durable, leçons et perspectives » tenu à Ouagadougou du 1^{er} au 4 juin 2004

²⁰ Je me permets ce terme, Editions AUF, 2004

□ Biennale de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Education en Afrique) Institution International de planification de l'Education, 2003

Enseignement des expériences d'utilisations des langues africaines comme langues d'enseignement »²².

Dans la politique de l'enseignement de la langue française au Niger Ghislain Perrin faisait dans les années 80 un constat amer : Qu'en est il de l'alphabétisation? Réussite ou échec? A cette réponse, cette démographe française écrivait : "En dépit des efforts proclamés pour la promotion des langues nationales, la langue française demeure la langue officielle qu'une scolarisation fort peu développée n'a guère contribué à répandre les masses populaires dans un contexte culturel qui demeure des plus pauvres "²³. Autrement dit, le Niger est un pays très faiblement alphabétisé. On a donc la langue française avec un corpus faible et un status²⁴ fort d'une part, et de l'autre, les langues nationales, avec un status très faible et un corpus fort. C'est particulièrement le cas du haoussa et du zarma qui sont les deux langues majoritaires du pays. Beaucoup de Nigériens ont des difficultés à gérer cette situation de multilinguisme. Ils parlent très peu la langue du colon qui est pourtant la plus importante sur le plan formel parce que officielle. On peut au préalable parler de deux sortes de bilinguisme au Niger. Il y a d'abord « un bilinguisme interne et un bilinguisme externe »²⁵ . Le premier entre les langues locales et le second se résume comme suit : français/langue locale. Comment les jeunes gèrent-ils cet état de faits ?

Dans une situation de cohabitation linguistique, la langue dominante tend à devenir incontournable tant dans la fonction de communication

²² Au moment de la réalisation de notre travail ce travail n'était pas encore publié. .Notons que ces études ne sont qu'une expérience.

²³ Ghislaine PERRIN, *La langue française au Niger*, institut de recherche sur l'avenir du français, , 1986, p. 33

²⁴ Le status ce sont les fonctions des langues : Le status regroupe ce qui est de l'ordre du statut, des institutions, des fonctions et des représentations par opposition à corpus qui concerne les pratiques linguistiques elles-mêmes, depuis les modes d'appropriation ou les compétences jusqu'aux productions langagiers : Robert CHAUDENSON et Dorothée RAKOTOMALALA, *Situation linguistiques de la francophonie, Etat des lieux*, AUF, Québec-Canada, 2004, p. 13

²⁵ Abdou MIJINGUINI , *La gestion des langues au Niger* , Atelier Régional de mise en commun des expériences en matière de gestion des langues dans les pays membres de l'Afrique de l'Ouest, de Bamako 19-21 Novembre 2003, Bamako Mali

interpersonnelle que dans les fonctions d'identification, de promotion sociale et d'unité nationale. La langue dominante réussit si les rapports de force jouent en sa faveur et selon la façon dont les langues se répartissent sur un territoire donné.

« Dans le commerce, il est à noter que le zarma est plus diffusé à l'Ouest et plus précisément dans la capitale alors que la première langue véhiculaire, (le haoussa) venue du Nigeria et qui est en pleine expansion au Niger est bien diffusée par les commerçants Haoussas, d'où le prestige qu'elle a »²⁶.

Parler de l'intégration de la langue française au Niger revient alors à connaître l'intérêt que lui porte la population nigérienne. Il faut savoir aussi les moyens de diffusion de cette langue et la sphère qu'elle occupe. Dès lors, on a deux groupes de langues à savoir, le français, et les autres langues à part. La situation de multilinguisme n'est pas seulement le problème des parents, les élèves ont aussi leur « mot à dire » ou du moins, sont concernés par cette situation, du moment où souvent c'est l'enfant même qui se voit à l'intersection de deux ou de trois langues. D'une part, la langue du père et /ou de la mère et de l'autre, la langue qu'on lui apprend à l'Ecole. Comment les jeunes arrivent-ils à gérer cette situation de multilinguisme ?

Comment se fait la cohabitation entre les détenteurs de ces deux groupes de langues sur le territoire nigérien? Comment se définit linguistiquement la société nigérienne? Les rapports des langues demeurent de nos jours une question fondamentale. C'est pour, ainsi dire, cette problématique est d'actualité. Elle se classe dans les recherches sur la francophonie. De quelle nature sont les rapports entre le français et les langues ? Quant aux langues majoritaires, le haoussa et le zarma, quels poids ont-elles dans la société?

De prime abord, quelles idées se font les collégiens sur les autres langues de leur environnement ? Que représentent le français et les autres langues étrangères à leurs yeux ? N'écartons pas aussi cette question : son statut est-il

²⁶ CALVET Louis-Jean, « *La guerre des langues et politiques linguistiques* », deuxième partie, chapitre 7, Edition Hachette littératures, 1999, p121

encore le même depuis les indépendances, Sachant que le Niger est un pays où les Musulmans représentent plus de 90% de la population²⁷ ?

Quel statut et quelle image attribue -t-on à l'arabe, langue de la religion de presque tous les Nigériens ?

Le rapport langue française/ langues nigériennes n'est-il pas source de conflit?

La question fondamentale étant celle des représentations linguistiques, peut-on évoquer une coexistence « conviviale » du français et des langues locales dans tous les domaines ?

Telles sont brièvement évoquées la question et quelques hypothèses que nous avançons pour notre recherche.

Afin de pouvoir lire la réalité sociolinguistique du Niger, nous utilisons comme cadre méthodologique l'approche développée dans le pertinent ouvrage de Philippe Blanchet intitulé « La linguistique de terrain Méthode et théorie Une approche ethno sociolinguistique ». A nos yeux, ce document nous a permis d'analyser la situation linguistique dont nous sommes soucieux d'aborder. Il nous donne des directions d'analyse et aussi nous guide dans cette démarche. Tout d'abord, il est à noter que la position d'étudiant-chercheur que nous adopterons est la suivante. On doit être collé à cette situation linguistique : ne pas alors oublier que nous sommes partie prenante de cet environnement. A ce propos Blanchet citait S. Aroux : « Ce qui est spécifique de ce que l'on appelle linguistique de terrain, c'est l'idée que, pour construire des représentations linguistiques, il faut qu'un observateur pénètre sur ledit terrain et devienne partie prenante d'une relation face-à-face et individuelle »²⁸ Dans notre cas, nous sommes déjà dans cet environnement. Comme on a opté de faire une enquête par échantillonnage, nous prenons cette approche comme guide : « (...) d'une part, le travail se fonde toujours sur des enquêtes (et non sur l'intuition du chercheur) et que d'autre part, il articule trois types d'enquêtes dans ce cadre méthodologique global (observation

²⁷ D'autres chiffres évoquent plus

²⁸ Philippe BLANCHET, *la linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2000, p. 28

participante, enquêtes sémi-directives et enquêtes directives) afin de réduire les biais, et de parvenir à une synthèse fiable car suffisamment fondée. »²⁹. Il poursuit en disant que « Chacune de ces trois types d'enquête présente en effet, ses avantages et ses lacunes, sa pertinence à des étapes différentes de la recherche »³⁰. Nous avons opté alors pour les enquêtes pour l'élaboration de notre travail. Il évoque dans cet ouvrage le comparatisme. Nous utilisons certaines sources qui présentent une situation presque identique à celle du Niger. C'est dire que nous abordons des situations d'autres pays africains pour expliquer celles de ce pays, bien que nous avons deux populations différentes. Blanchet souligne « On ne perçoit ce qui est original (et donc pertinent) dans une situation que par opposition à une autre situation dont les traits sont différents. »³¹

²⁹ Idem, p.41

³⁰ Ibidem

³¹ Philippe BLANCHET, Op cit, p.55

Chapitre I : Quels concepts pour quel environnement linguistique?

Un certain nombre de concepts sont indispensables pour la réalisation de notre travail. Nous avons alors pensé à les définir en raison de leur caractère opératoire dans la lisibilité de notre paysage sociolinguistique et des enjeux qui les sous-tendent.

1.1. Représentations

Dans tout groupe social ou dans toute société, il peut y avoir de la part des individus des images partagées ; des images de leurs propres langues mais aussi celles d'autres langues. Ces images peuvent avoir une influence sur les attitudes envers ces langues. Souvent les apprenants ont une certaine image figée des langues ; elle est d'habitude négative ; comme on le verra plus tard ; ce qui peut toutefois bloquer l'apprentissage. Ceci nous amène à avancer que dans toute entreprise linguistique, on doit au préalable tenir compte de ces représentations mais aussi les prendre en compte pour le développement de l'apprentissage des langues. Aujourd'hui, par exemple en France, la loi du 23 février 2005 qui évoque le rôle positif de la colonisation est née des différentes représentations³². Les Français ont analysé les différentes images qu'ils ont ou qu'a leur langue en Afrique, mais aussi dans les territoires d'outre-mer, dans leurs anciennes colonies.

Pendant longtemps, les didacticiens liaient la notion d'« attitude » à celle de « représentation » pour désigner le même concept. Et pourtant, elles ont chacune sa propre définition même si par ailleurs elles se rapprochent. Dans le cadre de la perception des locuteurs sur les langues, on parle de la notion d'attitude, notion apparue dans les années 60³³. Ces perceptions utilisent les images des langues pour évoquer les comportements linguistiques. Les

³² Il s'agit de la « loi française n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des français rapatriés »

³³ Daniele MOORE, *De la diversité linguistique à l'élaboration plurilingue Etude de référence de Véronique Catellotti* ENS lettres et sciences humaines-Lyon, www.coe.int/t/dg4/linguistic

locuteurs ont une certaine subjectivité à l'égard des langues. Les deux notions d'attitude et de représentation nous viennent toutes de la psychologie et plus précisément de la psychologie sociale. Ayant beaucoup de similitudes, elles sont utilisées l'une à la place de l'autre. Pourtant elles peuvent être distinguées. Les attitudes forment ainsi le stock de croyances d'une personne sur un objet ou une autre personne c'est le magasin humain de stockage de croyances. Elles peuvent avoir une origine objective mais le plus souvent se basent sur des préjugés. Les conduites et les comportements y dépendent. Un terme qui s'approche aussi de celui des attitudes est celui de stéréotype qui est définie comme une forme verbale des attitudes à l'égard de l'autre.

1.1.1 Les représentations entre sociologie et linguistique

Comme évoquée plus haut, c'est une notion venant de la psychologie sociale, apparue au courant du 19^e siècle. Pour avancer la définition plurielle de ce concept, Castellotti nous renvoie à la pensée de Porcher qui évoquait d'abord l'ancienneté du terme d'une part, et le fait qu'il perdure, d'autre part. Le citant, elle dit : « la question des représentations est l'une des plus anciennes de l'histoire de la philosophie »³⁴, elle ajoute "puisque'il s'agit de mettre au jour une des interprétations du monde ...»³⁵

Après avoir approché les représentations en général et en fonction de quelques domaines de connaissance, nous tenterons de faire le lien entre les définitions que la sociologie et la linguistique font de cette notion. Dans les deux cas, nous dirons que les explications se rapprochent. De part et d'autre, on avance, pour parler des représentations, des termes tels « idées », « valeurs », etc. A partir de l'arsenal de définitions que nous proposent d'imminents penseurs, nous tenterons de ressortir les éléments les plus pertinents.

³⁴ Véronique CASTELLOTTI, « Pour une perspective plurilingue » in *D'une langue à d'autres. Pratiques et représentations*, Publication de l'Université de Rouen, 2001, p. 22

³⁵ Idem

La sociologie avance des définitions à plusieurs niveaux. La représentation est définie ici en fonction des idées et des valeurs d'une société. Ce terme ne peut alors être défini qu'en fonction de ces notions que sont « idée », « valeurs », « société ». Le Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthologie de Pierre Bonté définit les représentations tout simplement comme étant une notion qui « désigne d'une manière générale l'ensemble d'idées et des valeurs propres à une société »³⁶. Une représentation sociale est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »³⁷

Ici, le mental n'a pas été sollicité pour expliquer les représentations. On évoque plutôt « des valeurs propres » à la société en question. Chaque société peut posséder ses propres représentations. Comprenons par là que chaque ethnie (Afrique), chaque nation, chaque continent etc. compte ses propres représentations. Il peut s'agir des croyances communes ou individuelles. Nous restons encore dans le Dictionnaire dirigé par Pierre Bonté qui souligne que « toute société élaborerait ainsi plusieurs systèmes de représentations spécialisées : du cosmos, de la totalité sociale, de la magie et de la sorcellerie, etc. »³⁸. Au sein de la société, les représentations sont diverses comme on l'a noté. Elles peuvent être communes à la société entière, à un groupe d'individus ou même se limiter au niveau d'un seul individu. Durkheim évoque les termes de représentation individuelle et représentation collective. Quand on parle de représentation individuelle, on tente d'expliquer les comportements psychiques des individus dans la société.

³⁶ Pierre BONTE et al, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthologie*, PUF, France, 1991, p. 627

³⁷ Denis JODELET, cité par Véronique CASTELLOTTI, « Pour une perspective plurilingue » in *D'une langue à d'autres. Pratiques et représentations*, Publication de l'Université de Rouen, 2001, p. 22

³⁸ Pierre BONTE et Michel IZARD sous la direction, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthologie*, PUF, France, 1991, p. 627.

Emile Durkheim ajoute dans « *Sociologie et philosophie* » : « la vie psychique est un cours continu de représentations, qu'on ne peut jamais dire où l'une commence et où l'autre finit »³⁹.

Les représentations collectives sont dites sociales. Ici le mental individuel n'est pas sollicité. On se voit imposer ces représentations. D'ailleurs Durkheim ajoute toujours dans le même ouvrage ceci : « L'homme ne peut vivre au milieu des choses sans s'en faire des idées d'après lesquelles il règle sa conduite »⁴⁰

En linguistique, on doit faire le lien avec les langues. Il s'agit alors des idées que les locuteurs se font sur les langues de leur environnement. On a donc un certain nombre de langues, les locuteurs se créent des idées sur ces dernières. On fait alors appel au mental de l'individu.

1.1.2 Les représentations en didactique

En didactique, cette notion est inséparable de l'apprentissage des langues, d'ailleurs c'est un des concepts fondamentaux chez les didacticiens. Ici, lors de l'apprentissage, les apprenants se fondent dans la tête une certaine distanciation entre leur langue maternelle et la ou les langues qu'ils se décident d'apprendre ou qu'ils sont appelés à apprendre. On a alors le rôle essentiel des images que se font les apprenants de ces langues mais aussi de leurs locuteurs et du pays de provenance de la langue à apprendre. Un Africain d'une ancienne colonie française, telle l'Algérie ou le Niger, et qui est appelé à apprendre le français voit d'abord l'image de la France. S'il a une idée positive des Français et de leur langue, alors l'apprentissage ne sera pas difficile. Au contraire, si ce locuteur a intériorisé une mauvaise image de la France, l'histoire de la colonisation, il verra cette réalité linguistique comme une domination sur tous les plans.

Cette colonisation est vue autrement les Français, pour certains, c'est carrément une mission de « débarbarisation » du peuple noir, tels que

³⁹ Emile DURKHEIM, *Sociologie et philosophie*, PUF, Paris, 1996, p 16

⁴⁰ Idem p 15

l'énoncent explicitement les écrits et rapports des militaires ou d'autres missionnaires : « ils sont venus pour civiliser ce peuple », « le peuple supérieur doit civiliser le peuple inférieur ». Dans ce cas là, l'apprenant se trouvera dans une situation d'apprentissage très difficile, voire même impossible. La plupart des situations de représentations se définissent à partir d'un « déjà acquis », ce qui nous est personnel sans lequel on ne pourra pas faire la comparaison, alors que les représentations sont toujours faites en fonction de ce « déjà là ». Elles peuvent être collectives ou individuelles comme elles peuvent être à l'égard d'une seule langue ou de plusieurs langues. L'identité est construite à la base des représentations. Ces dernières ne sont pas nécessairement justes, et pas fausses non plus. Chaque personne se classe ou du moins trouve son identité à partir des représentations de l'autre.

1.2. Quelques notions de "langue"

1.2.1 La Langue : essai de définition

La définition généralement donnée à cette notion est contenue dans les ouvrages de linguistique et les différents Dictionnaires : « au sens le plus courant, une langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté »⁴¹. Dès lors, on a deux grands groupes : les langues écrites, moins nombreuses, d'une part et, de l'autre, les langues orales, plus nombreuses et plus exposées à la disparition. De même, dans la vie sociale, elles assurent chacune au moins une fonction. Certaines peuvent en avoir plus. C'est ainsi qu'on a dans un même pays, des langues sont nommées « officielles », d'autres « nationales ». Mais avant tout, une langue est maternelle. Chaque locuteur a une langue maternelle. Nous définirons ces différentes notions dans le corps notre travail.

Une langue écrite a plus de prestiges qu'une langue orale car elle dispose de plus de visibilité : écriture, statut juridique, académie, livres, etc. Les langues

⁴¹ Jean DUBOIS et al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas / VUEF, 2002, p 266

ne sont pas uniquement destinées à la communication entre locuteurs ; elle peut être le pilier du savoir humain. Pour Abdou Elimam: « ... une langue est bien autre chose qu'un simple outil à la disposition des humains. Il s'agit d'un espace d'inscription et d'émergence à la vie sociale ; lieu de la révélation de l'existence au monde des individus »⁴². On comprend par là que la langue permet à l'être humain d'exister et de s'épanouir. Elle est donc à la disposition de ce dernier qui fera d'elle un moyen de développement, c'est tout un « espace ». Emmanuel N. Kwofie dans « *La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique* » disait de la langue « c'est l'ultime et le plus profond fondement de la société »⁴³ et ajoute même ceci : « la langue ne se conçoit en effet, que dans la société »⁴⁴.

Une vie humaine est alors unimaginable sans langue. Dans le contexte nigérien, on appelle langue tous les parlars du pays. Ces parlars sont en fait les différents groupes ethniques avec leurs modes de verbalisation linguistiques. C'est dire qu'au Niger, est langue tout code regroupant un certain nombre d'individus - locuteurs vivant dans le pays, encore faut-il être natif.

1.2.2. Langue nationale

Comme son nom l'indique c'est la langue de la nation. C'est d'abord une langue du pays, c'est-à-dire autochtone. Mais elle n'atteint cette valeur de nationale que grâce à un décret ministériel ou une loi de la constitution. C'est une décision qui vient « d'en haut » (les décideurs politiques) alors « qu'en bas » (au niveau des locuteurs), on pense qu'il suffit qu'une langue soit autochtone pour être nationale. Albert Ouedraogo dit « La question des langues nationales en Afrique n'est pas simple, car elle se trouve liée à la question de la Nation et de l'Etat. La langue nationale doit être la langue de la

⁴² Abdou ELIMAM, *Le Maghribi, alias »Ed-Darija « 'La langue consensuelle du Maghreb)*, Editions Dar el Gharb, Oran, 2003, p 19

⁴³ Emmanuel N. KWOFIE, « *La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique* », AUF, l'Harmattan, Paris, 2004, p 11

⁴⁴ Idem

Nation. Elle doit pouvoir assurer la communication entre tous les Burkinabés du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Aucune langue au Burkina n'a une telle envergure »⁴⁵. C'est le cas du Burkina Faso, facilement généralisable à celle des autres pays africains, où, de manière générale, la notion de langue nationale risque de ne pas avoir la même définition qu'en Europe ou ailleurs. Cependant, au Niger, on a décidé que toutes les langues aient ce statut pour éviter les conflits interethniques. On devra noter que dans ce pays ou plus largement, en Afrique, les communautés linguistiques sont, en fait, des groupes ethniques. Ce faisant, toutes les langues ont la même considération, même si ceci est resté au niveau de l'écrit. C'est la constitution qui donne le statut de langue nationale à toutes les langues locales. Comme langues nationales nigériennes, nous avons donc tous les groupes ethniques ayant une langue spécifique, quelque soit le nombre de locuteurs. Il suffit alors que la langue soit parlée dans un coin du pays et appartienne à des fils du pays. Parmi ces dernières, on cite à chaque fois l'arabe, mais on doit ajouter qu'il ne s'agit pas de l'arabe classique, celui des textes, celui de la littérature arabe, mais de l'arabe dialectal, parlé par les Arabes nigériens. C'est la loi n°2001-037 du 31 Décembre 2001 qui fait des langues nigériennes des langues nationales. L'article 3 stipule « toutes les communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues (...) ces langues ont, (...) le statut de langues nationales... »⁴⁶ Ce sont : le haoussa, le zarma, le tamasheq, le kanouri, le peul, l'arabe, le buduma, le gulmancema, le tasawaq, le tubu.

1.2.3. Langue officielle

Dénomination de la langue de l'administration d'un pays, elle est la désignation de la constitution du pays en question. C'est la langue qu'un Etat ou une nation choisit pour toutes ses transactions formelles ; celle de

⁴⁵ Albert OUEDRAOGO, « *Langues nationales et langue officielle à travers la chorale de Kongoussi* » in *colloque développement durable leçons et perspectives tome1*, Ouagadougou du 1^{er} au 4^e Juin 2004, AUF, p 98

⁴⁶ Extrait de la constitution, article 3

l'administration. Elle peut être soit une des langues nationales ou dans beaucoup de cas, une des langues étrangères. Dans certains anciens pays colonisés, c'est la langue du colon qui est « imposée » à la population, par exemple, la grande majorité des pays africains a comme L.O la langue de l'ancienne puissance coloniale. On a ainsi le français comme langue officielle au Niger comme en France. Au Niger, c'est la constitution de 1999 en son article 3 qui stipule « (...) la langue officielle est le français. »⁴⁷ Le texte suprême de référence du pays fait de cette langue comme étant la plus prestigieuse car elle jouit de toutes les valeurs et assure toutes les fonctions formelles. Le français assure seule cette fonction d'officialité. Ce qui est à l'image de presque toutes les anciennes colonies, qui, pour des raisons politiques, ont opté pour la langue du colonisateur. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays où est pratiquée la co-officialité. On cite en exemple le Cameroun avec le français et l'anglais, le Rwanda avec le français et le Kinyarwanda⁴⁸

Albert Ouedraogo écrit à cet égard, « la langue de la minorité est la langue officielle et les langues de la majorité sont à la marge, à la recherche d'un hypothétique statut »⁴⁹ : c'est la place qu'occupe le français dans la plupart des anciennes colonies.

Dans un pays, la langue qui assure cette fonction gagne de la part de l'élite une représentation favorable ou image positive. Elle représente la langue de l'évasion, du développement, de la promotion économique et sociale. Pour avoir du travail, il faut être détenteur de cette langue. Dans de rares cas, on lui associe une autre dans le rôle de langue de l'administration, de l'Etat. Ainsi, on aura en face, des langues co-officielles. Elle est aussi une décision étatique ou constitutionnelle. Tout pays indépendant a au moins une langue officielle.

⁴⁷ Extrait de l'article 3 de la constitution nigérienne.

⁴⁸ Langue nationale et langue officielle au Rwanda et au Burundi

⁴⁹ Albert OUEDRAOGO, « *Langues nationales et langue officielle à travers la chorale de Kongoussi* » in Actes Colloque international Développement durable, Leçons et perspectives, AUF, Ouagadougou, 2004, p 94

On doit noter que le français n'est pas « assez » parlé par les Nigériens, seulement 10% de cette population⁵⁰ l'utilise comme moyen de communication, car posséder cette langue comme moyen de communication dans ce pays n'est pas chose aisée. Nous avons pensé à élaborer un triangle pour représenter les différentes langues usitées au Niger. D'une part, les deux langues véhiculaires et aux deux autres pôles, le français et les langues des minorités ethniques.

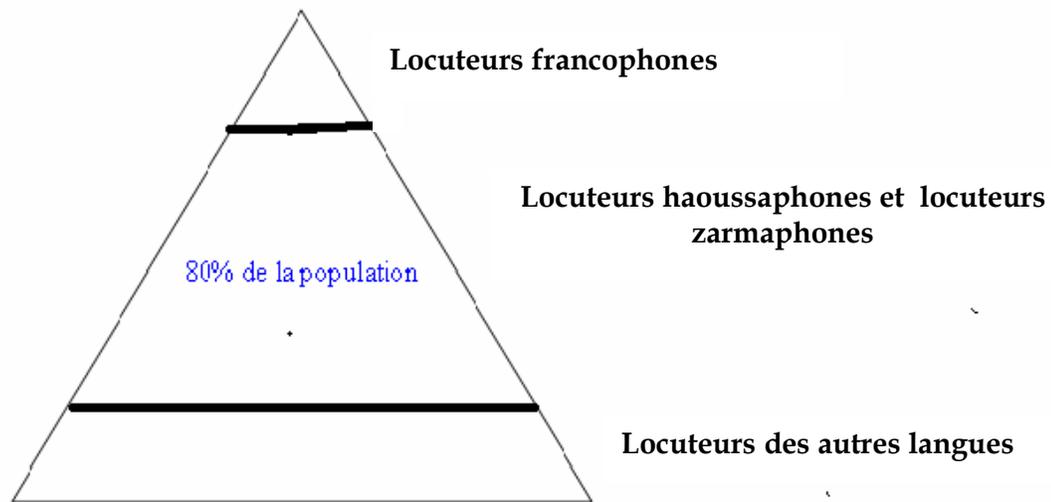


Fig.1 Langues et répartition démographique au Niger

Ayant déjà évoqué la question de status et de corpus (page 11), on schématise la situation linguistique nigérienne par ce triangle. Le faîte est occupé par la langue française. On voit tout haut une petite portion représentant les locuteurs nigériens utilisant le français. Notons en plus que la plus grande partie de l'élite⁵¹ parlant français se trouve agglutinée à l'Ouest du pays qui

⁵⁰ Robert CHAUDENSON et Dorothee RAKOTOMALALA, « Situations linguistiques de la francophonie, état des lieux », AUF, 2004, p. 207

⁵¹ Possédant tout ce qui est forme d'où l'utilisation du mot élite

abrite la capitale. Il n'empêche qu'on peut rencontrer quelques uns dans les autres villes. Si les Nigériens qui comprennent le français n'arrivent pas à le pratiquer comme ils le veulent, c'est compte tenu du "complexe linguistique" auquel ils risquent d'être confrontés, complexe de la part de la population. On somme de quelqu'un qui parle le français de « blanc » pour évoquer ainsi un « renégat ». Pourtant ? dans la préface de son livre « la diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique » ? Kwofie faisait un petit éloge ou disons tout l'éloge du français. Nous citons ici les premières ligne de cette préface : « Langue vivante, depuis des siècles langue diplomatique, instrument de communication international et moyen d'instruction, donc facteur déterminant du destin de millions d'être humains à travers le monde, le français.... »⁵² . Les Nigériens ignorent-ils cela ou ferment-ils les yeux devant cette importance capitale du français à travers le monde ? La réponse à ce complexe pourrait-être le degré d'illettrisme de ce peuple.

1.2.4 Langue maternelle

Elle est définie par le Dictionnaire de linguistique (Dubois) comme étant la langue « en usage dans le pays d'origine du locuteur et que le locuteur a acquise dès l'enfance, au cours de son apprentissage du langage »⁵³. C'est la langue que l'enfant apprend en premier. Dans le cas de la langue maternelle, on ne doit même pas parler d'apprentissage mais plutôt d'acquisition. C'est la première langue de son environnement. C'est à partir de cette dernière qu'il apprend les autres. Son esprit se matérialise grâce elle. Parlant de la LM, on pourra souligner que c'est : « ...celle qui a forgé sa personnalité psychique et qui l'a propulsé dans ce monde... »⁵⁴ et ajouter : « ...ce n'est qu'à partir de ce support (c'est-à-dire la langue maternelle) que l'accès au savoir peut se

⁵² Emmanuel.N. KWOFIE, « la diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique » AUF L'Harmattan, 2004, p. 46

⁵³ Jean DUBOIS et al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Bordas/VUEF, 2002. p. 266

⁵⁴ Abdou ELIMAM, *le magrhibi alias 'ed-darija* », (la langue consensuelle du Maghreb), Editions dar El gharb, Oran, 2003, p.138

concevoir »⁵⁵. Notons que « sa » est mis pour l'enfant. Pour plus d'éclairage, nous devons ajouter que ce n'est pas la langue de la mère, comme beaucoup le prétendent. La langue maternelle d'un individu peut ne pas avoir de lien avec celle de la mère. C'est celle du paysage qui a vu naître l'individu en question. Dans les représentations, la langue maternelle est incontournable, c'est-à-dire que quelque soit la représentation qu'un individu aura à faire, elle sera fonction de sa langue maternelle. Castellotti donne une définition pertinente dans « Pour une perspective plurilingue sur l'apprentissage et l'apprentissage des langues : « Dans les environnements plurilingues, en particulier, cette notion renvoie à des réalités très diverses : première langue acquise, langue parlée majoritairement en famille, langue identitaire, mais aussi, dans certains cas, langue officielle ou langue de scolarisation, qui peuvent se substituer, pour certains sujets, aux langues antérieurement acquises »⁵⁶.

1.2.5. Langue seconde

En dehors de la langue maternelle, toutes les autres que l'individu parle sont des langues dites secondes. C'est l'ensemble des langues que l'on apprend à l'issue d'un apprentissage. La langue première est dans ce cas celle que l'on acquiert « automatiquement ». C'est tout le capital linguistique d'une personne hormis sa LM. C'est « la langue dont l'usage est acquis à une étape de la vie ultérieure à l'apprentissage de la langue première ou maternelle »⁵⁷

1.2.6. Langue étrangère

Dans l'apprentissage des langues, c'est une langue qu'on apprend en plus de la langue d'enseignement et aussi, en plus de la langue maternelle. Et

⁵⁵ Abdou ELIMAM, idem

⁵⁶ Véronique CASTELLOTTI, *Pour une perspective plurilingue sur l'apprentissage et l'apprentissage des langues* in « *d'une langue à d'autres : Pratiques et représentations* », dirigé par Véronique CASTELLOTTI, Publication université de Rouen, 2001, p 11

⁵⁷ Jean DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Bordas/VUEF, 2002, p 417

comme son nom le dit si bien, c'est aussi une langue venant d'autres cieux, autrement « étrangère » Dans certains cas, c'est elle qui s'impose comme langue d'enseignement. Au Niger par exemple, c'est le français, langue étrangère, langue officielle qui est, de surcroît, celle de l'enseignement et de l'apprentissage dès l'âge de 7 ans. Au lycée, on se trouve devant un choix d'autres langues étrangères à apprendre ; en plus du français qui, à ce stade, est encore la seule langue d'enseignement dans ce contexte mais pas langue étrangère dans la plupart des établissements scolaires et supérieurs, car on doit noter la présence des medersa où la langue de l'enseignement n'est pas uniquement le français. L'arabe est aussi présent dans cet espace. Les langues étrangères à choisir sont alors l'allemand, l'espagnol ou l'anglais, enseigné depuis les débuts du collège.

1.2.7 Langue véhiculaire

Dans leurs communications quotidiennes, les individus parlant des langues différentes ou des langues maternelles différentes, font recours à une langue comprise par tous pour l'intercompréhension. C'est comme une langue « *consensuelle* » pour emprunter les termes de A. Elimam qui qualifiait le maghribi de langue consensuelle du Maghreb⁵⁸.

C'est une langue qui s'est alors imposée dans leur communication. Comme nous sommes dans un espace francophone, nous ne cesserons pas de donner l'exemple du français qui, dans certaines anciennes colonies est arrivé même à s'imposer comme langue véhiculaire. C'est le cas en Côte d'Ivoire, en Tunisie, au Bénin etc. Ici, il n'est pas question de décideurs politiques mais plutôt de la masse des locuteurs. L'Etat n'impose pas une langue en tant qu'outil véhiculaire. A nos yeux, même les locuteurs ne choisissent pas cette langue pour cette fonction. Alors qu'en est-il ? Elle s'impose grâce à son utilisation massive et quotidienne. Une langue peut avoir très peu de locuteurs, un statut

⁵⁸ Abdou ELIMAM, *Le Maghribi, alias »Ed-Darija « (La langue consensuelle du Maghreb)*, Editions Dar el Gharb, 2003,Oran

pas trop prestigieux mais être véhiculaire dans un pays. Au Niger, certes, le haoussa, avec ses 52% de natifs est langue véhiculaire mais ce n'est pas ce nombre qui a fait qu'il soit véhiculaire car nous avons à côté de cette langue le zarma qui joue le même rôle avec 22% de natifs. Le peul est une langue véhiculaire en Afrique grâce au nomadisme des différents groupes peuls migrant d'un point à un autre à la recherche du bon pâturage pour leur bétail.

Le français a un statut de langue officielle et aussi de langue véhiculaire en Côte d'Ivoire. Mais il est à noter qu'il ne s'agit pas du même type de français. Le premier est standard tandis que le second est un français mélangé aux langues locales, ce qui donne le nuchi⁵⁹. Il est de même pour la Tunisie qui voit cette langue accompagner l'arabe dialectal tunisien dans ce rôle. A partir de ces exemples, on voit qu'une langue véhiculaire est en fait celle qui, comme son nom l'indique, véhicule une certaine communication. Dans la plupart des cas, on parle de véhiculaire dans les usages quotidiens des locuteurs. Mais, on peut parler de véhiculaire dans l'administration, par exemple. Dans ce cas précis, le rôle est plus important mais limité. Par exemple, dire que le français est le véhicule de la communication officielle au Niger : c'est le véhicule des transactions formelles.

1.2.8. Langue vernaculaire

C'est une langue véhiculaire mais ici il faut qu'elle soit une langue locale des locuteurs en question, c'est-à-dire de la zone pour laquelle elle est véhiculaire. On aura des natifs de cette langue qui l'ont comme langue véhiculaire.

Pour ce qui est de la notion de dialecte, nous opterons pour le côté linguistique de la définition de cette notion. Pour les linguistes, définir le dialecte renvoie automatiquement à la définition de la langue. C'est « un système de signes codés propre à une communauté et permettant aux locuteurs de cette dernière

⁵⁹ Sabine KUBE, *Le rôle des locuteurs dans les actions sur la diversité linguistique (Voix d'élèves abidjanais)*, centre d'études françaises et francophones, université de Leipzig (Allemagne)

de communiquer », comme nous l'avons défini ci-haut. En appliquant cette définition au Niger, on a le kanouri, le Tubu, langues minoritaires au Niger et au Tchad, sûrement méconnues de beaucoup ; le swahili, le haoussa, langues ayant le statut de véhiculaire en Afrique ; le français, l'espagnol, langues officielles dans beaucoup de pays et langues de communication dans les organismes internationaux, c'est-à-dire langues internationales, l'anglais, etc., ont la même définition.

Mais, hors du champ de la linguistique, on donne au terme « dialecte » d'autres définitions qui ne sont pas forcément linguistiques mais s'y apparentent du moment où on dit que « dialecte » est égal à « langue ». C'est une forme linguistique régionale qui n'a pas le même statut qu'une langue, c'est un ensemble de termes spécifiques à un groupe d'individus qui partagent en commun des particularités sociales ou professionnelles. Il est associé à « jargon ». Exemple le jargon des avocats, le dialecte des jeunes banlieusards. C'est donc une espèce de langue ou disons, en termes plus linguistiques, une « variété » de langue d'un groupe géographiquement limité et qui n'est pas la langue standard. Alors, il n'y a de dialectes que par rapport à cette « langue mère ». Il vient d'une langue mère et a des « frères ». C'est comme un arbre, avec ses branches et ses feuilles. La langue étant l'arbre, les différents dialectes les branches et les feuilles alors les parlers, terme que nous définirons ainsi. On ne va pas s'éloigner de la définition de la langue. Le dialecte en est aussi une. La seule grande différence est l'espace. Géographiquement le dialecte occupe une aire moins vaste que celle d'une langue, comme celle d'un dialecte est plus importante que celle d'un parler⁶⁰. On peut toutefois, tenir compte du nombre.

⁶⁰ Collection Microsoft ® Encarta® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Deuxième Chapitre : La recherche et le corpus

2.1. Délimitation du territoire de recherche et mode d'investigation

Dans le cadre de cette étude, nous avons un territoire bien limité qui est tout d'abord la capitale nigérienne et plus précisément le quartier Tallagué situé à quelques dizaines de mètres de l'aéroport international de la capitale. Nous avons interrogé les élèves du seul collège dudit quartier ; il est situé à l'extrémité du quartier à l'Est. La capitale Niamey est un ensemble de communes qui, réunies, donnent la région dite « région de Niamey », ayant à sa tête un gouverneur. Les cinq communes forment alors le gouvernorat. La ville de Niamey est la capitale politique et administrative du pays. Elle est située à l'extrême-Ouest du pays et a, à ses limites, la région de Tillabery et celle de Dosso. La plupart des grandes sociétés économiques, ainsi que tous les Ministères y sont implantés. Cette position politico-administrative de Niamey fait d'elle une mosaïque de populations et par conséquent, de langues, en dépit de leur inégale présence. Ceci étant, tous les groupes ethniques peuvent être représentés, quand bien même cette représentation soit inégale. L'un dans l'autre, on retiendra que nous sommes dans un domaine dominé par les Zarma.

2.2. Présentation du corpus et modalité de recherche

Nous avons posé une vingtaine de questions (23) à des élèves dont l'âge est compris entre 11 et 23 ans⁶¹ en classes, comprises entre la 6^e et la 3^e⁶². Devrons nous préciser qu'un seul élève a 11ans et un seul a 23 ans ; mais nous sommes obligés d'en tenir compte.

Au départ, nous avons interrogé 213 élèves et en fin de compte, nous n'avions retenu que 193. Pourquoi ? Parmi les élèves questionnés, il y a certains dont la

⁶¹ 11 an c'est l'âge du plus jeune (1seul) et 23 celui du plus âgé (1seul)

⁶² L'équivalent en Algérie de la 6^e AF et de la 9^eAF

langue maternelle ne figure pas parmi les langues nationales nigériennes, nous avons tout de suite enlevé de la course ces derniers. Ce sont par exemple des Bambara⁶³, des Fons⁶⁴, des Mossi⁶⁵, etc. Sans aucun doute, ce sont des enfants d'émigrés venant des pays voisins, la plupart étant des commerçants exerçant dans le pays. Certains se sont d'ailleurs définitivement installés. Les questions posées aux élèves sont au nombre de 23. Questions que nous pouvons scinder en trois catégories : le premier lot est une présentation de l'informateur ; (cette catégorie permet d'identifier notre informateur, ce sont des questions sur l'âge, le sexe, le niveau scolaire etc.). Suivi d'un second lot concernant les pratiques langagières de nos enquêtés. On verra ici le capital linguistique de l'individu : quelles langues parlent-ils, quand et où ? Enfin, la question de la représentation linguistique vient en dernière position. Dans ce dernier lot, nous avons les représentations des élèves : pour eux, quelle langue est destinée à quelle tâche ? Et telle autre à quelle autre tâche ?

Les conditions dans lesquelles nous avons travaillé ne sont pas enviables, vu l'éloignement du terrain. Mais l'attachement à ce sujet a fait en sorte que nous avons insisté par tous les moyens à faire ce travail qui compte beaucoup pour nous. Tout d'abord, notons que nous n'avons pas pu faire le déplacement à Niamey, autrement dit, on n'a pas été sur le terrain. Après avoir élaboré et imprimé notre questionnaire, nous l'avons envoyé à un enseignant dans une école privée locale qui, à son tour l'a remis à d'autres enseignants du CES⁶⁶ en question. Après avoir beaucoup attendu le retour de notre corpus, pendant le mois de mars, nous l'avons enfin réceptionné deux mois plus tard et commencé enfin le dépouillement. Ce questionnaire a été rempli par les enquêtés à une heure de cours, le vendredi 20 Janvier 2006.

Les différents niveaux scolaires que nous avons questionnés se présentent comme suit : après un séjour de 6 années à l'école primaire et après avoir passé

⁶³ Langue véhiculaire (terme que nous définirons dans les concepts) du Mali, pays limitrophe à l'Ouest

⁶⁴ Langue du Bénin, pays limitrophe au Sud

⁶⁵ Langue véhiculaire burkinabée

⁶⁶ Complexe d'Enseignement Secondaire : ensemble d'écoles (collèges et lycées dans une même enceinte)

un examen appelé CFEPD⁶⁷, le cycle suivant auquel les Nigériens font face est le collège dénommé CEG. Ce cycle comprend quatre niveaux à savoir dans l'ordre croissant : la sixième (6^e), la cinquième (5^e), la quatrième (4^e) et la troisième (3^e). Dans les normes, ces élèves doivent avoir, à l'entrée 13 ans et à la sortie 17 ans. Cependant, certains commencent l'école un peu tôt, c'est-à-dire à 5 ou 6 ans au lieu de 7 ans officiels. Donc, ces derniers quitteront logiquement le système éducatif de base à 15 ans. En outre, certains accumulent des retards dans leur scolarisation, ce qui fait que nous pouvons avoir des élèves de 21 et même 23 ans dans notre échantillon. A ces désagréments, nous pouvons ajouter ceux qui rentrent en retard, c'est-à-dire ceux qui ont une scolarisation tardive (8 voire 9 ans)⁶⁸.

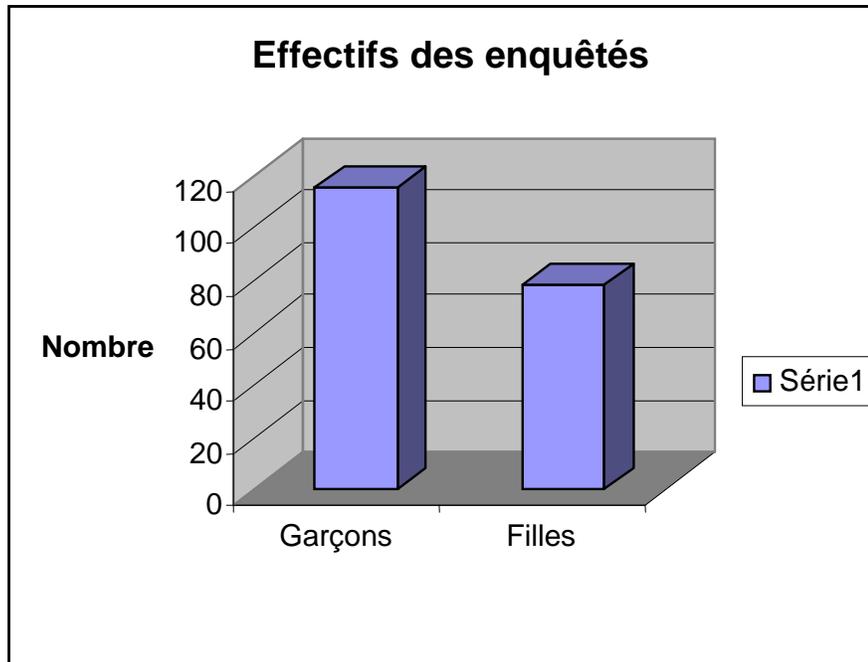
On a enfin 193 élèves dont 115 garçons et 78 filles ; des élèves d'ethnies différentes : des Haoussas, des Zarma, des Touareg, des Peuls, des Kanouri, etc.

Sexe	Nombre	%
Garçons	115	59,59%
Filles	78	40,41%
Total	193	100%

Tableau N°1 : Effectif total

⁶⁷ Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré.

⁶⁸ Le collège choisi a vu évoluer le magistrant que nous sommes, mais pas le CES.



Graphe N°1 : Effectifs des enquêtés

Le tableau et le graphe nous donnent la répartition de l'ensemble de nos questionnés. Ceci nous donne la répartition suivante : 59,59% sont des garçons et 40,41% des filles. On n'a pas donc le même nombre de garçons et de filles mais dans notre analyse, nous essayerons de donner des pourcentages en fonction du nombre de chacun, Notons que le taux de scolarisation n'est pas le même chez les garçons et chez les filles. On voit la différence plus claire à travers le graphe. Les filles sont alors moins scolarisées. D'ailleurs Mallam Garba Maman écrivait « Le taux brut de scolarisation du pays (Niger) est moins de 35% en 2000 au primaire (37% en 2001) et 13% au secondaire. A cela s'ajoutent, un déséquilibre entre garçons (61,3%) et filles (38,7% scolarisé(s) et une disparité entre zone rurale et zone urbaine. »⁶⁹

La répartition par sexe dans notre corpus est assez représentative du taux de scolarisation (garçons-filles) au Niger.

⁶⁹ Mallam Garba MAMAN, « Education bilingue au Niger, entre convivialité et conflits linguistiques » Université de Niamey , in « Penser la francophonie » Concepts, action et outils linguistiques » actes des 1^{ères} journées scientifiques communes des réseaux de chercheur concernant la langue, (31 Mai- 1^{er} Juin 2004)

2.3. Démarche et plan de travail

L'approche micro-sociolinguistique que nous privilégions dans l'étude de notre cas, s'articule autour de trois points.

- La quantification
- L'analyse
- L'interprétation.⁷⁰

Ces trois étapes sont intimement liées. Dans la quantification, on représente l'étape et on traduit une question en problème. Au lieu de poser la question, on pose le problème. Plus clairement, au lieu de poser une question, le problème se posera comme une affirmation. Quant à l'analyse, c'est la mise en application des techniques afin d'aboutir à des résultats. Enfin, l'interprétation sert à tirer des conclusions scientifiques des résultats de l'analyse. On voit le lien qui existe entre les trois étapes préconisées par Marien et Beaud.

Devrons-nous clarifier notre plan de travail ? Cette démarche nous permettra d'aboutir à notre finalité. La quantification comme son nom l'indique est un état des lieux de la situation à analyser. C'est cette étape qui nous permettra de relever la quantité d'individus nécessaire pour notre travail. Comme il s'agit d'un échantillonnage, on prendra en compte la population-mère afin de faire le prélèvement. Etant la première de nos trois étapes, elle est d'une importance capitale. Après cette étape préliminaire, vient la phase d'analyse. L'échantillon que nous avons pris sera soumis à une analyse. C'est dans cette étape que les résultats que nous avons eus seront décortiqués. C'est le moment de la confrontation des différentes questions posées et formant le questionnaire. On retiendra ce qui est pertinent et on laissera tout ce qui relève de la particularité. Les réponses suscitant un intérêt pour le travail seront longuement analysées.

Après tout ce travail d'analyse et de confrontation des différentes réponses, on passera à la troisième étape qui est celle de l'interprétation, étape finale dans le

⁷⁰ Bruno MARIEN et Jean-Pierre BEAUD, « *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : Le cas des petits échantillons*, Québec, AUF, 2003, p 3

travail. On fera ici une interprétation de notre analyse et dès lors penser aux conclusions à tirer.

Comme nous l'avons avancé, ces différents niveaux ont un lien entre eux.

Troisième Chapitre. Présentation du Niger

3.1. Présentation

3.1.1. Le Niger : aperçu géographique et historique

Cette présentation⁷¹ aussi brève soit elle, situant géographiquement le pays, permettra de mieux comprendre la réalité sociolinguistique nigérienne et avoir un aperçu sur le mode d'articulation des représentations linguistiques de la jeunesse de ce pays, et plus particulièrement de la jeunesse niaméyenne

Le Niger est une ancienne colonie française. Commencée au début de 1850, la pénétration française a tardé dans ce pays, car ce n'est qu'en 1922 que les Français ont atteint la première capitale du pays, Zinder, région de l'Est du pays (département de Zinder avant) et aujourd'hui région du Damagaram. En 1926, la capitale fut transférée à Niamey. Après plusieurs années sous dépendance coloniale, le pays accède à son indépendance en 1960 avec plusieurs autres pays du continent. Cette indépendance a vu le jour le 3 Août 1960, après la proclamation de la République en Décembre 1958.

Vaste de 1 267 000 km², le Niger est situé dans la partie occidentale de l'Afrique. Il est frontalier avec deux pays du Maghreb, au Nord, à savoir l'Algérie et la Libye, un pays de l'Afrique de l'Est, à l'Est, qui est le Tchad. En Afrique occidentale, le Nigeria et le Bénin se trouvent au Sud de ce pays, enfin le Burkina Faso et le Mali sont à l'Ouest. Sa position au cœur de l'Afrique de l'Ouest fait de lui un pays totalement enclavé ; le port le plus proche de la capitale Niamey est à 700 km : il s'agit de celui de Cotonou au Bénin. Le Niger se trouve au centre de l'un des plus grands déserts du monde : le Sahara. La partie désertique occupe en effet une importante partie du territoire nigérien, soit les deux tiers de sa superficie totale. Son climat est chaud et sec.

Sur le plan économique le Niger a une situation financièrement handicapée. La seule ressource importante est l'uranium qui avait connu un boom dans les

⁷¹ Les données géographiques et historiques de ce chapitre sont extraites du Logiciel Encarta 2005.

années 70, puis une remarquable chute dans les années 80. A part l'arachide, le niébé, l'oignon, le pays a comme ressource de l'avenir le pétrole dont l'exploitation est encore sur le plan d'une probabilité.

On peut diviser le pays en trois grandes parties, mais cette répartition est inégale à cause du désert qui est presque inhabitable ; les régions humides propices aux cultures sont plus favorables à la vie des hommes. L'essentiel de la population nigérienne, soit 75%, est agglutiné sur les 12% du territoire national. C'est le « Niger de la survie », du moment où toute la production agricole y provient et qu'en plus, cette population vit essentiellement de cette activité. Ainsi, pour la répartition, on a le Nord qui constitue la zone désertique (la plus grande zone), le Sahel fait partie de la deuxième zone celle du Centre Sud, le Sud comprend la vallée du fleuve Niger, la rive droite. Le territoire nigérien est réparti entre les populations, en fonction de leur activité habituelle : le Nord aux nomades et les sédentaires sur la bande sud du pays, entre la frontière du Nigeria et l'isohyète 300. La densité démographique moyenne est très faible soit 6,5hab/km²

Le Niger compte sept (7) régions qui sont aussi très inégalement peuplées et administrées, car la plupart des grandes industries se trouvent soit dans la capitale, soit dans le Nord (lit des ressources minières). Ces régions sont : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabery, Zinder auxquelles s'ajoute la commune urbaine de Niamey, la capitale politique et administrative du pays. C'est aussi une région au même titre que les autres. Ces villes sont réparties en plusieurs départements, eux-mêmes en arrondissements. Mais la région de Niamey est uniquement formée de communes.

La population nigérienne est estimée à environ 10 790 352 d'habitants en 2001⁷². Les récentes estimations évoquent 11,36 Millions⁷³. Ces estimations datent de 2004. Le taux de croissance démographique est trop élevé car étant

⁷² **Source :** Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H, 2001), Bureau Central de Recensement (BCR) Décembre 2002

⁷³ Robert CHAUDENSON & Dorothee RAKOTOMALALA, « situations linguistiques de la francophonie : Etat des lieux ; AUF, 2004, p 207

de 3,4 % dépassant ainsi la moyenne mondiale. C'est une population très jeune constituée de 49,5% des moins de 15 ans et 75% des moins de 35 ans. Rappelons que 90% de la population vivent dans le Sud, grâce à l'agriculture.

La majorité de la population nigérienne a embrassé l'islam depuis les différentes conquêtes religieuses en faveur de cette religion. C'était au début un peuple animiste. C'est aujourd'hui l'un des pays les plus fortement islamisés. Cette population parle plusieurs langues à savoir : le français qui est la langue officielle, et les langues locales qui sont le haoussa (parlé par plus de 80% de la population), le zarma, le peul, le tamasheq, le kanouri, l'arabe, le tubu, le gulmancéma, le buduma, le tassawaq . De tous les lieux publics au Niger, c'est surtout sur les marchés que toutes ces langues peuvent facilement se rencontrer. L'école est aussi un espace multilingue. Dans les écoles, on peut voir cohabiter plusieurs de ces langues. L'Etat du Niger est laïc. A partir de données de la RGP/H 1988 nous avons établi un tableau pour illustrer l'inégale répartition de la superficie.

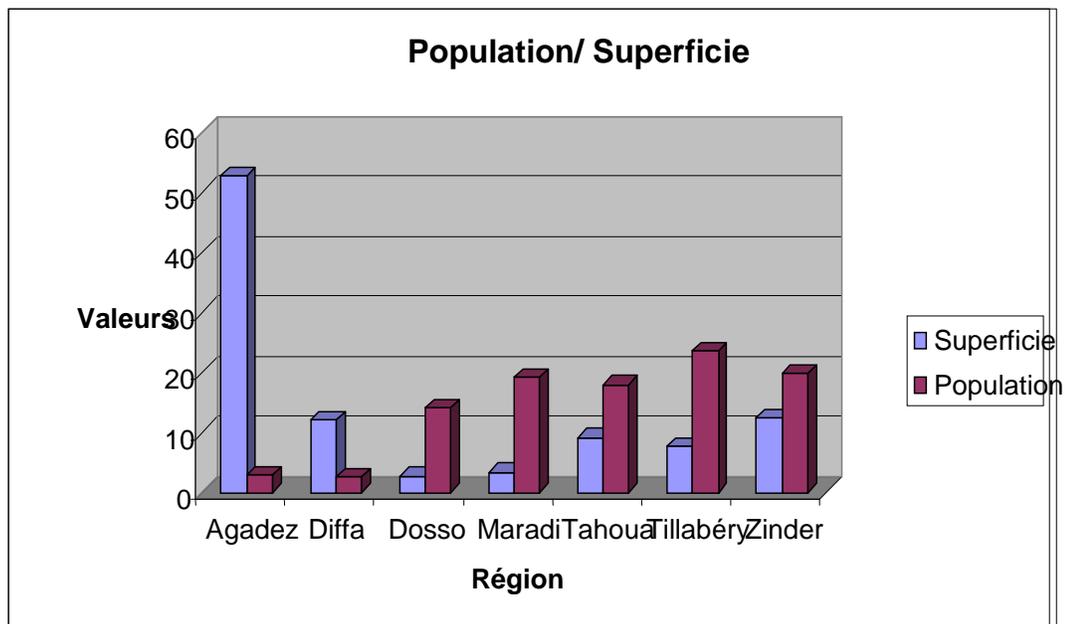
Région	Superficie	Population
Agadez	52,7%	2,8%
Diffa	12,0%	2,6%
Dosso	2,7%	14%
Maradi	3,3%	19,2%
Tahoua	9,1%	18%
Tillabery	7,7%	23,6%
Zinder	12,4%	19,8%

Tableau 2 - Répartition de la population par superficie⁷⁴

Ce tableau nous donne une répartition selon les différentes régions du pays. Il montre l'inégale répartition de la population à travers l'espace. La région de Dosso occupant 2,7 % de la superficie compte 14 % de la population alors que celle d'Agadez avec 52 % de la même superficie compte 2,8% de la population totale. Grâce à ce tableau, on remarque une très grande concentration de la

⁷⁴ **Source** : Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGP/H) 1988

population dans certaines régions, alors que d'autres sont pratiquement vides. Ce tableau nous permet aussi de voir ce que nous avons avancé quant à l'agglutination de la population dans la partie favorable à l'agriculture, grande activité des Nigériens. Cette répartition ne tient pas compte de la superficie de la région ; les régions qui occupent les grandes surfaces sont presque vides d'hommes. Ce sont Agadez (52,7% pour 2,8% de Nigériens, Diffa 12,0 % de terre pour seulement 2,6 % d'Hommes). La troisième grande région avec 12,4% de superficie compte 19,8%. Les régions dans lesquelles se concentrent le plus de Nigériens sont la région de Maradi et celle de Dosso ; très favorables à l'agriculture. Elles occupent à elles deux 6% des terres pour 33,2% de la population. Le commerce est beaucoup développé dans ces deux régions ayant toutes plusieurs kilomètres de frontières avec le Nigeria pour Maradi et avec le Bénin et le Nigeria pour Dosso. On pourra dire que ce sont ces deux nombrils de la vie des Nigériens qui attirent la population. Le graphe ci-dessous montre la désarticulation du rapport territoire/peuplement d'un pays subsaharien comme le Niger.



Graphe N°2. Répartition de la population à travers le territoire

3.1.2 Le Niger : considérations géolinguistiques

Nous verrons dans ce chapitre comment sont réparties les différentes langues à travers le territoire national. Sont-elles un choix ou se sont-elles imposées d'elles-mêmes ? De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud cette répartition est loin d'être égale car les groupes ethniques répertoriés n'ont pas le même nombre de locuteurs. Le pays est réparti comme suit :

Le Sud est divisé ainsi : les Zarma et les Gourmantchés monopolisent l'Ouest. Le centre et une partie de l'Est sont le domaine haoussaphone et à l'extrême Est, celui des Kanouri, des Toubou. Les nomades touarègues et tassawak sont au Nord. Les Peuls sont, eux, dispersés à travers le pays. On a par exemple un domaine peul à l'Est du pays dans la région du Gobir (Maradi) et un autre au centre dans la région du zarmaganda (Dosso). Il s'agit d'une répartition en fonction de la dominance d'une langue ou d'un groupe ethnique, ce qui n'empêche pas la présence des autres groupes.

Territoire de 1 267 000 km², le Niger est divisé entre la dizaine de langues qui y sont présentes c'est-à-dire tous les groupes ethniques présents sur ce territoire. Aucun groupe n'est laissé en compte dans cet inventaire. Toutes les langues ont le même statut juridique mais avec des fonctions sociales très différentes car n'ayant pas le même statut. En faisant une description de cet espace, nous constatons que certains groupes sont presque omniprésents dans toutes les régions du pays, c'est le cas du haoussa qui, dans toutes les régions occupe, une place importante. Elle occupe la première place dans les trois régions les plus peuplées à savoir, Gobir (Maradi), Damagaram (Zinder) et Ader (Tahoua) et la seconde place dans la quatrième ville (Dosso). Le peul sera recensé sur toute l'étendue du territoire. Quelle langue, dès lors domine quel environnement ?

L'espace ethnolinguistique n'est rien d'autre que cet espace géographique des langues, autrement dit, l'espace linguistique de ce pays. On établira par conséquent une carte géolinguistique que nous résumons d'abord

dans le tableau N°3, lequel nous donnera la répartition du pays selon les cinq langues les plus usitées.

Langues	Région	Nombre de locuteurs
Haoussa	Est Centre et ville d'Agadez	55%
Zarma/Songhaï	Ouest Dosso Niamey frontière avec le Mali	23%
Peulh	Répartis sur tout le pays	9%
Tamashek	(Touaregs)Nord principalement	7,7%
Kanouri	extrême Est	4%

Tableau N° 3 : Répartition géolinguistique⁷⁵

Ce tableau donne, d'une part les parties qu'occupe chacune des cinq plus influentes langues du pays et d'autre part le pourcentage que représentent les locuteurs de ces langues. Une lecture de ce tableau nous permet d'affirmer l'inégale occupation des surfaces par les populations. Le Nord qui est la partie désertique, domaine des touaregs reste, donc moins peuplée bien qu'étant la plus grande partie du territoire. Les Peuls, eux, sont répartis sur toute l'étendue du territoire nigérien. Nous remarquons que la moitié des Nigériens est haoussa. On a ici un panorama à partir d'une répartition Est, Ouest, Nord, Sud.

⁷⁵ Source :(RGP/H 1988)

Dans le tableau qui suit, en dépit de l'ancienneté de ses références, on a des chiffres par région et par langue. Dans ce cas, les différences sont plus claires.

Représentations linguistiques chez les collégiens au Niger

Langues régions	Haoussa	Zarma	Peul	Touareg	kanuri	Toubou	Arabe	Gulm	Autres	TOTAL
Agadez	56 793	10 760	4 789	88 201	9 334	1 713	4 228	31	648	206 204
Diffa	9 040	2 329	38 910	1 645	105 420	14 240	5 206	20	839	187 981
Dosso	405 752	546 025	101 025	10 843	1 151	161	251	243	2 501	1 025 551
Maradi	1 214 843	8 008	125 938	56 386	4 986	199	377	33	3 760	1 399 401
Niamey	130 245	241 447	16 958	13 297	4 226	202	692	1 136	9 433	397 388
Tahoua	1 056 701	10 587	37 005	176 651	1 328	438	8 207	52	1 007	1 319 608
Tillabéry	105 752	824 224	180 008	129 081	300	886	1 859	17 944	5 690	1 262 040
Zinder	987 024	6 674	145 972	75 556	175 979	11 985	2 995	73	1 855	1 421 917
TOTAL	3 966 150	1 650 053	650 604	551 659	302 723	29 823	23 814	19 531	25 732	7 220 089

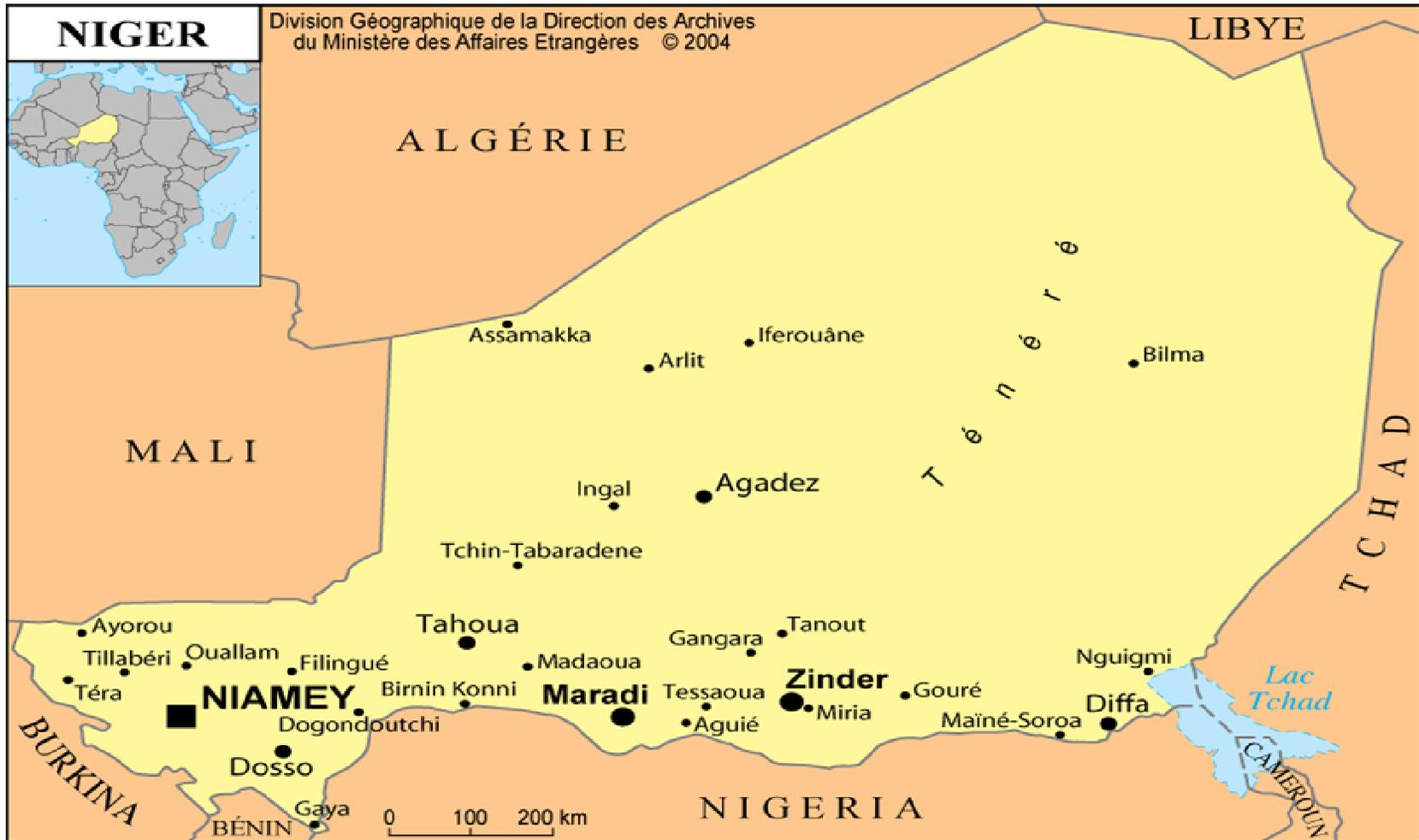
Tableau N°4 : Estimation de la population et répartition régionale⁷⁶

⁷⁶ RPG/H 1988

En parcourant ce tableau, on peut remarquer une prédominance de la langue haoussa à travers tout le territoire. Dans les zones haoussaphones, nous avons un très grand écart entre le nombre de locuteurs natifs et celui des autres langues. Plus remarquable, le zarma qui suit la langue locale ne peut en aucun cas la concurrencer en raison du nombre de ses locuteurs. On a donc ces zones qui sont Maradi, Zinder et Tahoua. On dénombre selon cette source de 1988 au total 1 214 843 Zaoussa contre 8 008 Zarma sur un effectif de 1 399 401 habitants de la région de Maradi (en ce temps là département). Le département de Tahoua, avec un effectif de 1 319 608 individus comptait à la même époque 1 056 701 haoussa et 10 587 Zarma. Enfin, le département de Zinder, dernier domaine Haoussa comptait 987 024 haoussa et 6 674 Zarma sur un total de 1 421 5917 individus. Si on prend les domaines zarmaphones qui sont Tillabery et Niamey, c'est-à-dire l'extrême Ouest du pays, on a 824 224 Zarma à Tillabery contre 105 752 Haoussas sur un total de 1 262 040 habitants. Pour Niamey, sur 397 388 habitants, 241 447 sont Zarma contre 130 245 Haoussas. On notera que l'une des grandes ville est partagée entre domaines haoussaphone et zarmaphone: la région de Dosso comptait 546 025 Zarma contre 405 752 Haoussa. Ce tableau nous a permis alors de faire le lien entre ces deux langues ayant les plus grands nombres de locuteurs : les langues véhiculaires.⁷⁷

Ces deux tableaux nous permettront de dresser une carte géolinguistique du pays.

⁷⁷ Nous faisons référence au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988. C'est une situation qui ne va pas changer si vite, raison pour laquelle nous n'avons pas hésité à faire référence à ces données



3.2. Le système éducatif nigérien : présentation succincte

C'est le système que le pays a hérité de la puissance coloniale. Depuis le départ des Français, il n'y a pas eu de grand changement dans le système éducatif. Seulement, on peut voir à côté de l'enseignement dit traditionnel un enseignement privé et un enseignement franco-arabe. En charge de ces secteurs, deux ministères à savoir le Ministère de l'Education de base 1 et de l'Alphabétisation (MEB/A) pour le préscolaire et le primaire, le Ministère des Enseignements Supérieurs, de la Recherche et de la Technologie (MESS/R/T) pour le secondaire, l'enseignement technique et professionnel, les universités.

C'est vrai que ce système a été légué par la France, ce qui n'a pas empêché une réorganisation ou de petits changements. Ainsi, le secteur est organisé à la faveur de la loi sur le système éducatif. (Loi N° 98-12 du 1^{er} Juin 1998). La structuration du système scolaire et de formation est articulée comme suit :

Le préscolaire

Le primaire

La base II ou premier cycle secondaire (Collège)

Le second cycle secondaire (Lycée)

L'Enseignement supérieur

Tout d'abord, notons que le préscolaire n'est pas à la portée de tous et accueille les petits de 3 ans révolus. Avant de mettre les pieds au collège, les Nigériens de 6 à 11 ans séjournent dans le cycle de base I. Il va de CI au CM2⁷⁸. L'enseignement du cycle de base II (CEG) reçoit par voie d'un concours dit d'entrée en sixième, les élèves pour une durée de quatre ans. Ils viennent avec un Certificat de Fin d'Etudes de Premier Degré (CFEPD). A la fin de ces quatre années, ils passeront un autre concours pour avoir accès au second cycle secondaire le BEPC (Brevet d'Etudes de Premier Cycle)

⁷⁸ CI= Cours d'Initiation (année d'entrée), CM2 Cour moyen 2^{ème} Année (année de sortie et de préparation du certificat, Fin du cycle primaire)

Au lycée, ces élèves passeront trois années sanctionnées par un Baccalauréat. C'est l'université ou d'autres grandes écoles comme l'ENA⁷⁹ qui les accueillent. Dans le système éducatif nigérien existent aussi l'enseignement professionnel et l'enseignement technique au niveau des collèges (CEG) et des Lycées. La langue d'instruction était le français mais ces dernières années avec la revalorisation des langues nationales, elles sont enseignées les deux premières années précédents l'inscription à l'école.

Dans notre recherche il sera question des élèves du troisième niveau ou, disons du second niveau car, comme on l'a noté la maternelle n'est pas à la portée de tous car relevant du secteur privé ou semi-privé. Le Niger a un taux de scolarité faible : « le taux brut de scolarisation du pays est moins de 35% en 2000 au primaire, (37% en 2001) et 13% au secondaire. A cela s'ajoutent, un déséquilibre entre garçons (61,3%) et filles (38,7%) scolarisé (e)s ... »⁸⁰

3.3 La situation linguistique au Niger : une situation critique ?

Cependant, le Niger est le lieu de rencontre d'une mosaïque de langues. S'y regroupent d'une part, les langues du pays et de l'autre les langues venues d'ailleurs, tels que le français. La constitution nigérienne de 1992 reprise et modifiée par celle de 1999 fait des langues locales des langues nationales en stipulant en son article 3 ceci :

" Toutes les communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leur langue en respectant celle des autres. Ces langues ont en toute égalité le statut de langue nationale. La loi fixe les modalités de leur promotion et de leur développement. La langue officielle est le français".⁸¹

⁷⁹ Ecole Nationale d'Administration

⁸⁰ Mallam Garba MAMAN, « *Education bilingue au Niger : entre convivialité et conflits linguistiques* » Université de Niamey in, « *penser la francophonie. Concepts, action et outils linguistiques*, acte des premières journées scientifiques communes des réseaux de chercheur concernant la langue, (31 Mai – 1er Juin 2004)

⁸¹ Constitution Nigérienne, 1999.

Quels rapports les Nigériens vont-ils continuer à entretenir avec les langues au statut de langues nationales alors qu'une langue étrangère s'est imposée dans la communication administrative ? Ne vont-ils pas vouloir un certain changement de situation ou un certain aménagement de leurs langues ? Cette question mérite réflexion.⁸²

Les représentations des locuteurs sur la langue apparaissent comme un élément important dans les travaux de sociolinguistique. Il y a une dizaine de langues au Niger parmi lesquelles le haoussa et le zarma parlées par plus de 80% de la population pour la première et plus de 50%, pour la seconde. Ce sont les deux langues véhicules de la communication dans la vie quotidienne, langues de près de 78 % des Nigériens natifs. L'ensemble des langues locales du pays est réparti à travers le territoire d'une façon très inégale comme nous l'avons précédemment schématisé à la page 26.

Des langues dites étrangères, c'est le français qui sert de véhicule dans la communication officielle, c'est-à-dire, celle des transactions formelles. Elle est par là la plus prestigieuse grâce à ce statut qui lui est dévolu depuis le lendemain de l'indépendance en 1960. C'est la langue de l'enseignement dès l'âge de sept ans. Dès lors, sa place dans l'univers sociolinguistique nigérien lui permet d'être incontournable dans l'administration et ceci quelque soit l'image qu'elle reflète aux locuteurs, quelque soit ce que ces derniers pensent de cette langue et aussi quelques soient les perceptions des uns et des autres sur elle.

Pourtant, l'économie, l'administration et le commerce jouent un rôle important dans la vulgarisation de la langue officielle. Le rapport entre cette langue "étrangère" et les langues locales est, on ne peut, plus clair: est-ce un rapport dominée/dominante; inférieure/supérieure; langue basse/langue haute ? A cet égard, sont convoqués les concepts de diglossie et de bilinguisme qui sont aussi nécessaires pour cette étude.

⁸² Dans notre questionnaire. Nous avons posé une question aux élèves pour savoir s'ils veulent un changement de la langue officielle par une autre. Mais avant, est ce qu'ils connaissent cette langue ?

En ce qui concerne leurs rapports certains ont un petit *corpus*⁸³ soutenu ou enrichi par un grand *status*⁸⁴ (le français) et d'autres le contraire c'est-à-dire un grand corpus affaibli par un petit status (les langues locales). Ce qui est important pour une langue c'est d'être la maîtresse des lieux, c'est-à-dire dominer l'espace dans lequel elle cohabite avec les autres.

Pour qu'il y ait influence d'une langue sur une autre, l'unité de contact est sans doute le locuteur. Il n'y a pas une autre manière de mesurer cette influence qui supervise la naissance des perceptions. Au Niger, c'est la langue française qui détient cette position stratégique ; celle d'être au dessus de toutes les autres, nous parlerons alors d'assimilation linguistique. Elle est non seulement langue de l'administration et de l'enseignement mais encore langue de rapports sociaux entre les différents groupes linguistiques étrangers résidant au Niger: les ressortissants européens en particulier; mais aussi ceux d'autres pays africains. Mais elle ne s'est pas développée au sein de toutes les couches sociales. Seule une très petite partie des Nigériens l'utilisent comme moyen de communication quotidienne. Un constat qui pousse à mener une réflexion sur cette question. Malgré que cette langue soit la première langue de l'enseignement, elle n'est pourtant pas diffusée sur toute l'étendue du pays, ou, si elle l'est, c'est d'une manière négligeable (Perrin).

Abordant la question de la différence entre langue et dialecte, nous avançons cette idée : il n'y pas de différence entre l'étude d'une langue et celle d'un dialecte ; c'est la même chose. Mitsou-Ronat dans un entretien avec Noah Chomsky souligne cette assertion : "(.) Je ne vois pas en quoi l'étude des dialectes des ghettos diffère de celle des dialectes universitaires. Sur le plan théorique c'est la même chose"⁸⁵. C'est pour dire qu'on peut établir, de manière

⁸³ Il regroupe tout ce qui est de l'ordre du statut, des institutions, des fonctions et des représentations.

« *Situation linguistiques de la francophonie* », Robert CHAUDENSON et Dorothée RAKOTOMALALA, AUF, 2004, p 13

⁸⁴ Il concerne les pratiques linguistiques elles-mêmes, depuis les modes d'appropriation ou les compétences jusqu'aux productions langagières. Idem p. 13

⁸⁵ Mitsou-Ronat, «*N. Chomsky : langue, linguistique, politique* », Paris, Flammarion, 1977, p 58

objective, le rapport entre les différents codes linguistiques nigériens (avec leur petit status) et la langue française (avec son status géant).

Quatrième Chapitre : Le Niger : pratiques et politique linguistiques

4.1. Pratiques linguistiques

D'une manière générale, les pratiques linguistiques sont les différentes utilisations qu'on fait des langues. Quelle langue est utilisée ? Dans quels contextes ? Avec qui parler quelle langue ? Quand parler telle autre ? Pourquoi utiliser telle et non telle autre langue dans tel ou tel contexte ? Les choix officiels ou formels, les choix des politiques et les choix des locuteurs déterminent les pratiques langagières.

4.2 Aménagement linguistique

Pour parler d'aménagement, il faut qu'il y ait au préalable « désagrément ». Alors, on ne peut réparer que quelque chose qui est « gâtée ». Il est de même pour l'aménagement des langues. Une langue a perdu son statut de langue officielle ; on veut qu'une langue ait un statut plus élevé que celui qu'elle possède ; un statut qui l'« honore ». On se décide de revaloriser une ou des langues. Plusieurs cas linguistiques se présentent devant nous. Face à ces « problèmes linguistiques », on pense à un aménagement linguistique. Ce dernier va aboutir une fois qu'on ait en place une politique linguistique et une « autoroute » qui favorise la résolution de ces problèmes : la planification. La résolution, c'est l'aménagement : le résultat final positif⁸⁶

⁸⁶Christiane LOUBIER, *Fondements de l'aménagement linguistique*, www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/sociolinguistique

Nous voilà alors évoquer simultanément trois termes de la sociolinguistique ; notions inséparables car on ne peut pas définir l'une sans l'autre. Arriver à revaloriser une langue quelconque, ou arriver à changer de statut à une telle autre langue, c'est réussir sa politique linguistique. L'aménagement peut toutefois être néfaste pour certaines langues et positives pour d'autres. Il est clair que la langue qui verra son statut rehaussé est gagnante devant celle qui voit le sien chuter. Par exemple, l'enseignement, parallèle des langues nationales africaines à côté du français est une revalorisation des premières et la seconde voit sa valeur diminuée car, avant, elle était seule langue d'enseignement et voilà aujourd'hui une « concurrente » pour la rivaliser.

Comment assurer l'inégalité des langues ou leur relative répartition fonctionnelle, aussi différente soit-elle? Une question importante dans les programmes d'aménagement linguistique. Au Niger par exemple, les politiques ont pensé à faire de toutes les langues locales des « *langues nationales* » et obliger « *le respect de la langue des autres* » par les locuteurs. Tout groupe linguistique peut avoir sa propre politique linguistique. Le principal écueil, c'est la planification qui est, en fait, une intervention étatique. Qui dit intervention dit dépense ou moyens matériels et financiers de tous genres. Autrement dit, un aménagement linguistique demande d'énormes ressources financières. Pour ainsi dire, seul l'Etat peut être capable d'assumer ces dépenses. De même, des univers symboliques différents ne peuvent pas avoir une même politique des langues.

La politique linguistique, ce sont les orientations générales qui sont déterminées en fonction du pouvoir en place. Quant à la planification, c'est juste l'application des orientations dictées. C'est l'aménagement qui englobe les deux étapes ; il est en fait la somme des deux étapes⁸⁷

Pour aménager une situation linguistique, il faut qu'il y ait un état des lieux de cette dernière, ce qui va permettre ou faciliter les évaluations et les projections. Puis savoir là où on va ; c'est-à-dire que voulons-nous de telle

⁸⁷ Christiane LOUBIER, *op cite*

langue ? Qu'est ce que nous voulons que devienne telle autre langue ? Que voulons nous que cette situation devienne, c'est-à-dire ses objectifs explicites.

4.3. Politique linguistique au Niger

Nous retenons cette définition de Louis Jean-Calvet qui écrit : « Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et la vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique »⁸⁸.

La politique linguistique se décline différemment ; il y a deux grandes catégories : on a d'une part les politiques d'assimilation et de l'autre les politiques de récupération⁸⁹. Dans le premier cas, il s'agit d'une certaine « ingurgitation » d'une langue par une autre. La langue assimilatrice « avale » par « gourmandise » la langue assimilée. C'est à cette sorte de politique qu'on a assisté lors de la colonisation. Pour l'Afrique, le français a eu une certaine imposition qui a fait en sorte qu'elle est devenue presque la seule langue aux yeux de tous. C'est aujourd'hui, au troisième millénaire, en 2005 que les Africains ont pris conscience de cette assimilation et tentent de redonner de la valeur à leurs langues ô combien nombreuses. Pour le second cas, c'est une politique de récupération. Comme on l'entend, on tente de redonner à une langue sa place ou de la faire renaître, car certaines sont en train de périr, parce que victime d'une certaine politique d'assimilation trop réussie.

⁸⁸ Louis-Jean CALVET, « *La guerre des langues et les politiques linguistiques* » Collection pluriel, Hachette, littérature 1999, pp 154-155

⁸⁹ Daisuke YAMADA, Shinya IWATSUKI, Mika TOGO, Mayumi YONE, Ayano TAKIZAWA, Munehito TAKAHASHI, Groupe A Politique linguistique dans les pays colonisés (Version définitive), Université des langues étrangères Tokyo, Section française, Le 13 octobre 2005

Nous verrons en détail les deux cas de politiques linguistiques évoqués par Calvet. Ici, on prend des moyens bien planifiés dans le seul objectif de précipiter l'assimilation des minorités linguistiques. Dans cette politique, on va jusqu'à utiliser les lois ou la constitution pour refuser certains droits aux « plus faibles ». Cette politique n'est pas officielle mais se pratique pourtant ou est pratiquée par beaucoup de régimes politiques. Qu'en est-il de la politique de récupération ? . Dans la plupart des cas, c'est une politique de « décolonisation linguistique », si nous pouvons l'appeler ainsi. Il arrive que les ex-colonisés prennent conscience et décident de revaloriser leurs langues. Notons que cette langue du colon est minoritaire, donc on récupère la place qui devrait être celle des groupes majoritaires qu'on les restitue.

4.4. Les langues rapprochent-elles les Nigériens ?

En Afrique, le multilinguisme est caractérisé par la co-présence des langues locales et des langues étrangères, laquelle présence est de deux ordres. D'une part, les langues européennes dites langues de la colonisation, et d'autre part, les langues des pays voisins qui s'y sont ajoutées dans le pays en question. Pour les langues de la colonisation, il s'agit du français, de l'espagnol, du portugais, de l'anglais, etc. C'est l'un des héritages culturels que les colons ont laissé aux colonisés.

Juste au lendemain des indépendances, beaucoup de pays africains dont le Niger avaient adopté pour langue officielle, la langue de l'ancienne puissance colonisatrice. Adoption ou imposition ? En évoquant la question du multilinguisme, on peut parler des langues dites transnationales. Cette notion trouve son domaine de définition dans le multilinguisme ou, du moins, dans le phénomène de contact des langues. C'est la dénomination des langues parlées dans au moins deux pays. Les plus répandues d'entre elles et qui sont parlées au delà de leur berceau régional et servant de moyens de communication commerciale sur un espace élargi sont dites langues véhiculaires.

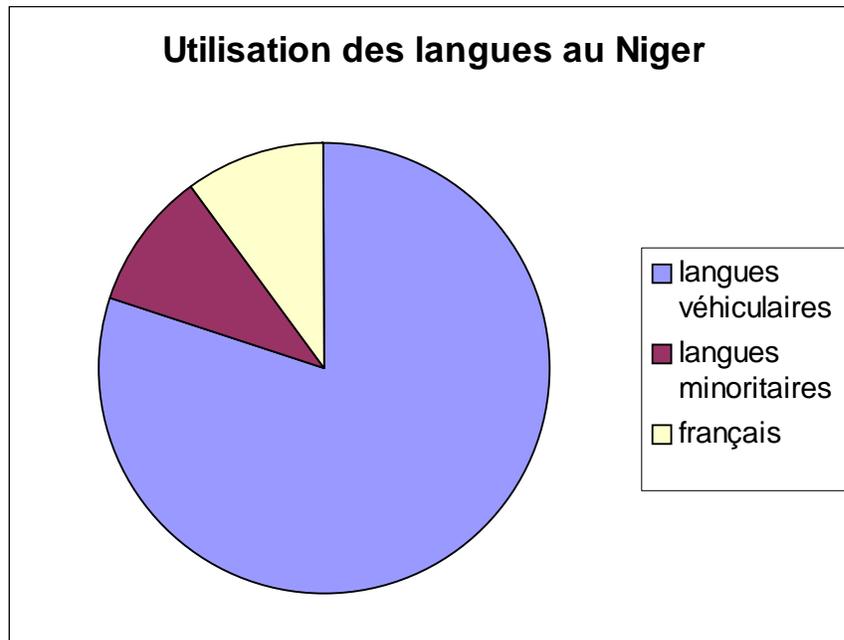
Plusieurs de ces langues sont officiellement reconnues ou non comme véhicules d'une ou de plusieurs activités formelles ou informelles précises dans les pays où elles sont parlées ; autrement dit, elles assurent chacune au moins une fonction dans la vie des hommes. On dit alors qu'elles ont un statut spécifique. Les statuts spécifiques les plus courants sont: langue officielle, langue nationale, langue d'enseignement, langue d'alphabétisation, langue des médias, langue religieuse, langue commerciale, etc.

En portant un regard sur la situation linguistique des pays africains, nous faisons un constat très important. Nous remarquons que la situation linguistique est presque la même; situation qui peut toutefois être schématisée ainsi : c'est une pyramide ayant à son sommet une ou deux langues européennes, la langue du colonisateur.

Les locuteurs de ces langues sont pourtant partout minoritaires car, occupant au maximum 20 % de la population du pays. Paradoxe : cette langue ou ces langues ont entre les mains plus de 80 % des pouvoirs politiques administratifs et informationnels liées à l'éducation et à la connaissance du monde moderne. Ils assurent l'officialité pour ainsi dire dans les champs de la conscience sociale.

La partie médiane de la pyramide est formée le plus souvent des langues majoritaires composées de langues véhiculaires à grande diffusion. Ces langues sont parlées généralement par la majorité ou même la totalité de la population. Il demeure que les langues africaines majeures sont les meilleurs moyens de diffusion d'informations si l'on veut atteindre le plus grand nombre de personnes. Les langues minoritaires se trouvent à la base de la pyramide, ce sont des langues qui ne sont pas parlées au-delà de leurs communautés. Elles sont les conservatrices de la culture mais loin de concurrencer leurs pairs, les autres langues (majoritaires et officielles). Nous reprenons cette illustration sur le graphe N°2.

A partir de notre première figure (N° 1 , P 23), nous avons établi ce graphe pour montrer les utilisations des différentes langues au Niger.



Graphique N°2 : Utilisation des langues au Niger : données quantitatives

En bleu les utilisateurs des deux langues véhiculaires en l'occurrence le haoussa et le zarma représentent environ 80% des locuteurs. Les deux autres parties du graphique sont les utilisateurs des autres langues sur place. On a fait le rapport entre les langues locales et le français, langue de l'administration. En jaune c'est le français et en rouge les utilisateurs de l'arabe, du peul, du tamasheq, du kanouri, du gourmantché.

A partir de là, on peut avancer que cette situation, presque identique et commune à la quasi-totalité des pays africains peut être résumée en s'organisant autour de trois types de pratiques linguistiques.

On a les langues officielles comme le français au Niger ; les langues véhiculaires comme le haoussa et le zarma ; les langues premières qui sont elles, nombreuses dans chaque pays. Dans ce cas présent même le haoussa et le zarma sont des langues premières

Ces trois types de langues reflètent trois types de besoins et remplissent trois types de fonctions :

Un besoin de communication avec l'Etat, il passe par la langue de gestion de l'Etat ;

Un besoin d'inter-communication avec les différents groupes ethniques, il passe par une langue véhiculaire :

Un besoin d'expression à caractère identitaire, il passe par les langues « d'origines » ou maternelles.

En somme, l'état de fait du multilinguisme est défini comme étant la situation linguistique caractérisant les sujets parlants qui pratiquent concurremment deux ou plusieurs langues, c'est-à-dire que le locuteur en question maîtrise les deux codes. Si on est en face de l'utilisation de deux langues, on parlera de (Bi) linguisme. « bi » qui veut dire « deux ». Plus largement, si ce sont plusieurs langues qui sont maîtrisées, on parlera de (multi) linguisme ou (pluri) linguisme ; avec « multi » et « pluri » qui veulent dire « beaucoup ». Mais même pour le bilinguisme, on peut parler de multilinguisme car on a plus d'une langue. Pour être moins restrictif, on donnera cette définition : on peut alors qualifier de bilingue tout individu utilisant, dans sa communication orale ou écrite, aisément, deux langues différentes. Les domaines du multilinguisme sont énormes : il peut se limiter à un seul individu ; c'est le multilinguisme individuel ; il peut concerner toute une société ou tout une nation. Quand ce phénomène concerne un individu, alors ce dernier est appelé à utiliser en plus de sa langue première, une autre langue dans ses relations sociales.

Quand le phénomène concerne tout un groupe d'individus, tout une communauté, alors ce groupe est appelé, pour des raisons sociales, politiques ou historiques à utiliser une langue différente de la langue du groupe pour des communications avec l'extérieur. Il peut également concerner tout une zone

géographique, un pays, une région ; où se mêlent des communautés linguistiques différentes.

Notons la raison pour laquelle la sociolinguistique s'intéresse à ce phénomène. C'est juste pour l'étude des statuts des langues en contact, la répartition démographique et sociale des sujets bilingues, les situations des communications dans lesquelles on emploie l'une ou l'autre des langues, ainsi que les conflits sociaux et politiques que ce contact peut générer⁹⁰.

A partir de ce qu'on a dit ci-haut, on peut avancer que le Niger est un pays multilingue car sur ce territoire se regroupent au moins une dizaine de langues aussi bien nigériennes qu'étrangères. Un des atouts majeurs du multilinguisme est que les différentes langues qui cohabitent s'entrichissent. C'est le plus souvent les langues locales qui profitent beaucoup en empruntant aux langues étrangères un grand nombre de termes. Entre elles, les langues locales s'enrichissent aussi. Alors, on pourra parler en général de bilinguisme interne *langue nationale/langue nationale* et de bilinguisme externe *langue nationale/ langue française*⁹¹. Mais que dire de la situation diglossique du Niger ? D'abord tentons de définir cette notion de diglossie afin de l'appliquer au contexte nigérien.

4.4.1. Conflit des langues : la diglossie

4.4.1.1 Définition et exemple du Niger

a) Généralités

La Diglossie vient du grec « glossa » qui veut dire langue, le préfixe « di » qui suggère un conflit entre deux entités. Ce concept a connu plusieurs définitions, toutes inspirées de la première ; celle de Ferguson avec qui le

⁹⁰ Collection Microsoft ® Encarta® 2005 © 1993-2004 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

⁹¹ Abdou MIJINGUINI, *la gestion des langues au Niger* Atelier Régional de mise en commun des expériences en matière de gestion des langues dans les pays membres de l'Afrique de l'Ouest, 19-21 Novembre 2003 Bamako(Mali), 2003

terme a vu le jour en 1959, ce dernier l'appliquait à une situation où sont mis en cause deux dialectes issus d'une même langue. Donc, pour lui il y a diglossie seulement « lorsque deux variétés d'une même langue coexistent dans une même communauté de façon relativement stable (i.e.: sans que, sur une période de temps relativement longue, l'une n'assimile l'autre) et lorsqu'il existe une variété superposée, plutôt divergente et hautement codifiée, qui véhicule un corpus écrit abondant. Cette variété apprise à l'école est utilisée dans la plupart des communications écrites ou orales formelles mais n'est utilisée par aucun secteur de la communauté pour la conversation ordinaire »⁹². On note alors une même langue et une même communauté.

C'est un phénomène social comme tout autre : il est caractérisé par la répartition fonctionnelle des rôles sociaux par les différents codes que possède un groupe social, une nation. Certaines langues assurent des fonctions prestigieuses devant d'autres qui se contentent des fonctions interpersonnelles. Ces différentes relations sont à l'origine de la réflexion du terme de *Diglossie* par Ferguson et même les autres sociolinguistes, aussi bien américains qu'européens. D'habitude, c'est la langue première qui est lésée au dépend de la langue seconde qui vient assurer les fonctions dites supérieures de la vie sociale. Devrons nous ajouter que la définition de Ferguson, qui précise : « pour qu'il y ait diglossie, il faut que les deux codes soient parents », fut corrigée par ces successeurs qui affirment qu' « il suffit seulement que les codes soient en usage ». Autrement dit, la parenté des codes n'est pas une condition pour qu'il y ait diglossie. C'est le cas de Fishman comme le note Boyer « J. Fishman propose, à la suite de Ferguson, une extension du modèle diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non plus seulement deux variétés d'une même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire (une langue distinguée, si l'on peut dire, et une langue commune)... »⁹³. On gardera quand même la dichotomie de « Langue haute » et de « Langue basse ». En fait, la caractéristique majeure de la

⁹² Charles FERGUSON « *Diglossia* », cité in Revue LANGAGES, N° 61, Paris, Larousse, 1981, p 22

⁹³ Henry BOYER, *introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001, P. 49

situation diglossique est la spécialisation des fonctions. Dans la plupart des cas, ces situations sont conflictuelles entre les langues : celle qui est utilisée dans les communications considérées comme nobles (les discours officiels, les cours, les éditoriaux, la poésie etc.) c'est-à-dire la langue appelée variété « haute » par opposition à l'autre utilisée dans les circonstances plus familières (conversations entre amis etc.), considérée comme « basse ». Les détenteurs de cette dernière s'inquièteront alors de la situation de leur langue et se demanderont la place de celle-ci.

La diglossie permet donc de caractériser les situations de communication des sociétés qui font recours à, au moins, deux codes différents pour les échanges quotidiens. Des fonctions nécessitent alors la présence sine qua non d'un code. Dans ce cas précis, les autres langues sont exclues.

Fergusson désignait le terme de diglossie au début comme l'utilisation de deux variétés d'une même langue par les locuteurs d'une même communauté linguistique avec des fonctions qui se complètent : « hautes », voire « basses ». Cette présence de langues hautes et langues basses fait naître aussi la notion de domination entre les langues.

Les langues qui participent à des situations de diglossie ont donc souvent un statut et une portée communicative différents et font partie du jeu du pouvoir. Dans cette lutte des variétés pour le pouvoir, il y a des moments de combat ouverts. D'autres moments, « le propre du fonctionnement diglossique est d'occulter l'origine de cette dominance en lui substituant une complémentarité fondée en droit, dans la conscience des usagers »⁹⁴. Dans un pays en situation de diglossie, choisir une langue d'usage revient à concevoir des actes d'identité grâce auxquels les interlocuteurs arrivent à révéler « et leur identité personnelle et leur aspiration à des rôles sociaux »⁹⁵. Ces processus identitaires se déroulent évidemment dans un espace social que les personnes intéressées

⁹⁴ GARDES-MADRAY & BRES, *La difficile nomination d'une langue minoritaire en situation d'interaction verbale* in les français et leurs langues, Claude Martel ed, (Aix-en-Provence ; Université de Provence) p 410-420, 1987 p.78

⁹⁵ Le Page et Tabouret-Keller, *Actes of identity*, CUP, 1985, p. 14

ne contrôlent que très partiellement. Dès lors, on assiste à des conflits permanents entre les groupes dominants et les groupes dominés.

Il y a diglossie quand deux langues cohabitent sur le même territoire.

Nous retiendrons la définition que nous donne Philippe Blanchet. « On parle de diglossie quand deux langues (ou lectes), ou plus sont en situation hiérarchique (et donc forcément conflictuelle à un certain degré), l'une étant socialement positionnée comme dominant l'autre, sur un plan ou sur un autre (principalement le prestige social), ce qui provoque une répartition des champs d'usage »⁹⁶.

Comme on l'a fait pour le multilinguisme, on essaiera d'appliquer cette définition de la diglossie au contexte nigérien.

b) Le cas du Niger :

Bien que n'atteignant pas d'autres pays par le nombre de langues, le Niger est un pays plurilingue et vu sa position géographique (carrefour des marchés internationaux), les langues n'ont pas tardé à se multiplier sur son territoire. C'est un espace où un nombre relativement important de langues se côtoient ; du français, langue officielle à la plus petite minorité des langues se trouvant sur le sol nigérien.

Toutes ces langues cohabitent ; certaines en situation de complémentarité et d'autres en situation de conflits, d'où la diglossie.

Pour le cas du Niger, la définition de Ferguson n'est pas applicable car les différents codes qui sont présents ne sont pas des dialectes venant d'une même langue. A la suite de Ferguson, certains linguistes, s'inspirant de sa première définition, amènent des modifications. Pour eux « il suffit seulement que les deux codes soient en usage pour qu'il y ait Diglossie »⁹⁷. Comme le

⁹⁶ Philippe BLANCHET, p.130

⁹⁷ La diglossie existe non seulement dans les sociétés multilingues qui reconnaissent officiellement plusieurs langues, non seulement dans les sociétés qui utilisent à la fois des variétés dites vulgaires et d'autres classiques, mais aussi dans les sociétés qui emploient

Niger regroupe plusieurs codes ne dérivant pas d'une même langue et n'étant pas des variétés d'une langue souche au sens linguistique du terme, nous dirons dans le cadre de la deuxième acceptation que nous sommes en situation de diglossie. Les sociolinguistes acceptent tous la présence de « langues hautes » et de « langues basses », ce que nous retrouvons aussi dans la société nigérienne.

Rien qu'au niveau du nombre de leurs locuteurs, on peut expliquer que toutes les langues au Niger n'ont pas le même « poids ». Comme il a été dit dans les parties précédentes, le français est la langue officielle du pays, donc elle a une fonction de véhicularité au sein de l'administration c'est-à-dire dans les relations professionnelles et administratives. Comme fonction véhiculaire, on a aussi le haoussa et le Zarma qui sont les langues majoritaires et assurent les communications sociales. A partir de là, on peut évoquer la question de « triglossie » c'est-à-dire une confrontation entre le français considérée comme « langue Haute », celle qui assure une fonction de prestige et les deux autres comme « langues basses » étant donné la véhicularité qu'elles assurent ; celle limitée aux activités sociales. Un autre type de diglossie est celui qu'on remarque au niveau de la société nigérienne c'est-à-dire au sein des langues locales. D'une part, le haoussa et le Zarma assurant la communication sociale cohabitent avec les langues minoritaires qui ne sont utilisées que dans la famille détentrice de cette dernière. Dans la famille, on utilise la langue maternelle mais pour les communications sociales à savoir le commerce, les débats etc. c'est le haoussa ou le Zarma considérés ici comme « langues hautes » par rapport aux langues minoritaires ? vu comme des « langues basses » qui est utilisé. Le français est la langue officielle du Niger depuis son indépendance, alors que le Niger est un pays qui a au moins huit langues locales. Cette langue occupe toutes les fonctions formelles, c'est-à-dire dans l'administration, l'enseignement et la presse. Un problème se pose du moment où les autres langues n'occupent, du point de vue systémique, que les

différents dialectes ou registres, diverses variétés linguistiques fonctionnellement différenciées pour l'un ou l'autre motif. (Joshua. A. FISHMAN, *sociolinguistique*, éditions Fernand Nathan, Paris, 1971, p.88

fonctions informelles. Le français et les langues locales sont en situation de diglossie du fait que le français langue du colonisateur continue à dominer dans le secteur formel, alors que les codes locaux s'engouffrent dans l'anonymat. Le français est une langue connue mondialement et utilisée par beaucoup de pays comme langue maternelle ou d'affaires alors que les autres ne sont utilisées que dans les usages à caractère domestique. Ces différents points nous amène à penser la question de l'identité.

c) La question ethnique et les langues

Dès que l'on parle de diglossie, on parle de conflit entre les langues et les détenteurs de ces dernières. Cela existe dans chaque pays multilingue. Dans le cas du Niger, on a des problèmes identitaires et culturels que subit l'individu, le groupe social ou des fois ? la société entière.

Si on parle d'identité, on ne peut en aucun cas écarter la notion de langue et de culture. D'ailleurs, c'est la langue qui permet de reconnaître l'identité d'un individu ou d'un groupe social. En d'autres termes, la langue fait l'identité individuelle et même l'identité nationale. Au Niger, on parlera alors d'identité ethnique. Tous les groupes ethniques ont leur propre « carte d'identité ethnique » (culture, langue, comportement, habillement etc.). Par exemple, on a l'identité zarma qui est différente de l'identité kanouri, bien que ces deux groupes soient issus de la même famille, nilo-saharienne⁹⁸

Mais il arrive que certains groupes ethniques perdent cette carte d'identité au détriment d'un autre groupe. Comment se fait cette déperdition? C'est là la tâche du sociolinguiste. Bien qu'on ne soit pas des sociolinguistes professionnels, mais désireux néanmoins de saisir les articulations qui sous-tendent la problématique ethno-sociolinguistique, on a élargie nos réflexions

⁹⁸ Abdou MIJINGUINI, *la gestion des langues au Niger* Atelier Régional de mise en commun des expériences en matière de gestion des langues dans les pays membres de l'Afrique de l'Ouest, 19-21 Novembre 2003 Bamako-Mali

sur ce point. Ainsi, notre approche est ethnographique, voire carrément ethnolinguistique.

Le problème qui se pose à l'identité au Niger, c'est que de petits groupes ethniques ne se retrouvent pas dans l'identité nationale. Si on fait dès lors le listing des identités locales, ils sont presque à chaque fois oubliés⁹⁹. Ceci est dû à leur petit nombre de locuteurs. Ceci implique que plus la langue est pratiquée, plus l'identité est affirmée.

On prendra deux exemples de groupes ethniques pour expliquer ce phénomène.

Le haoussa : plus de la moitié des Nigériens est haoussa, donc l'identité haoussa est un pilier du point de vue quantitatif de l'identité nationale au Niger. Les Gourmantché (- de 1% des Nigériens sont gourmantché) ; au Niger, ce groupe ethnique voit souvent son identité se décliner dans d'autres identités comme celle du Zarma étant principalement à l'ouest du pays.

Un autre exemple, l'identité peule ; comme ce peuple est une population nomade, il perd son identité au dépend des Haoussas ou des Zarma. D'ailleurs, il est difficile de voir un Peul parler sa langue. Il parle soit le haoussa, soit le zarma.

L'une des raisons de la déperdition de l'identité peule est que ces derniers ne vivent pas en groupe, mais dispersés.

De plus, pour ce qui est des cas des mariages mixtes on constate cette perte d'identité. Que ce soit l'homme ou la femme, celui qui est issu d'un groupe minoritaire, « faible » est lésé. Alors que c'est le plus souvent la langue de la mère qui est privilégiée. Nous avons pris un échantillon de douze (12) familles¹⁰⁰

Les six premières familles (couples mixtes)

⁹⁹ Rabiou ADAMOU , *Cohabitation des codes linguistiques au Niger*, Mémoire de fin de licence sous la direction de A. Djebaili , Département de français, Université de Mostaganem , soutenu le 27 juin 2004

¹⁰⁰ Rabiou ADAMOU , idem

Dans trois d'entre elles, le mari est peul et la femme haoussa.

Dans les trois autres, la femme est peule et le mari haoussa.

1- les enfants issus des trois couples ne parlent que haoussa, autrement dit leur identité est haoussa.

2- les enfants issus de ce couple : les enfants des deux premières familles parlent haoussa. Les enfants issu de l'autre couple ont deux identités, autrement dit ils parlent et le haoussa et le peul.

Les six dernières familles (couple homogène)

Trois dans lesquelles et la femme et le mari sont peuls

Trois dans lesquelles et la femme et le mari sont haoussas

Constat :

Pour le deuxième cas il n'y aura aucun problème identitaire, chez les enfants, leur identité reste inchangée pour les trois familles

Ce que nous avons constaté pour le premier cas.

- 1- Dans ce cas, deux couples ont gardé l'identité peule alors que le troisième s'est vu embrasser une double identité, c'est-à-dire haoussa et peule.

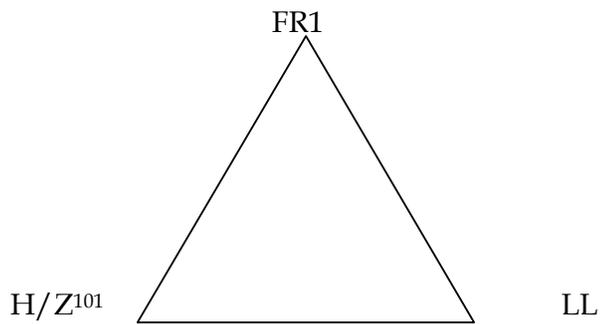
Explication :

Nous avons choisi ces familles à Maradi qui est un domaine Haoussaphone. Cette déperdition est due au fait que les Peuls sont des éternels nomades c'est-à-dire qu'ils sont constamment en déplacement. On a vu même pour les couples uniquement peuls, seul un couple a pu conserver son identité d'origine qui est le peul.

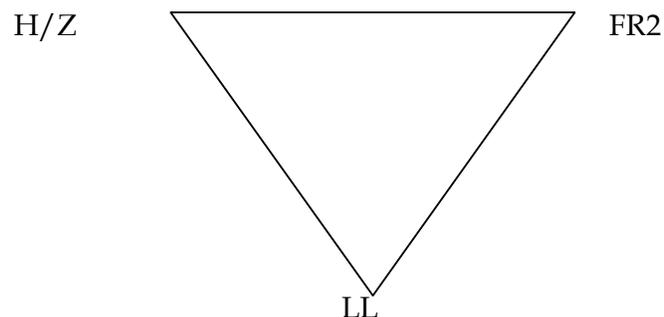
La question d'identité en contexte africain (ethnie, sédentarité, mobilité, démographie, densité géographique) est donc un problème délicat en sociolinguistique

La situation ainsi évoquée se trouve complexe. On dépasse le niveau (Di) pour un niveau (Tri) de la diglossie. On essaie ici de schématiser cette situation à trois niveaux.

Dans cette « triglossie », les langues s'échangent les fonctions. Dans un premier cas une langue peut être au faite du triangle et dans un autre à la base.



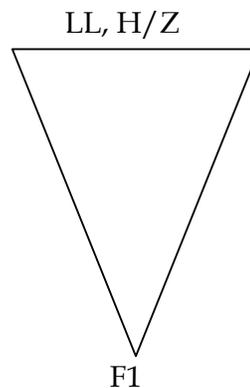
Cette figure représente le premier cas des figures. Le français est au sommet car c'est la situation formelle dans les administrations. A la base les deux groupes langues majoritaires/ les autres langues.



¹⁰¹ H/Z = le duo haoussa et zarma, LL Les autres langues locales

Nous sommes ici en situation formelle aussi, mais dans ce cas en particulier dans les tribunaux, on a, au même niveau le français et les langues majoritaires comme langues hautes et seulement les langues locales hormis les deux majoritaires en position d'infériorité.

A ces situations formelles on n'oublie pas d'ajouter une situation informelle qui donne aux langues locales un statut social plus important que celui du français car il s'agit ici de l'utilisation quotidienne au sein des familles. Les langues majoritaires figurent parmi les langues locales.



En prenant en considération ces trois schémas, on dira qu'il est difficile au Niger d'avoir des monolingues. Ainsi, tous les Nigériens sont forcément multilingues.

Dans toutes les situations le français se trouve en position de force même s'il n'est pas trop usité.

Au Niger on a assisté à des révoltes d'un certain nombre de groupes ethniques. Ces révoltes ont commencé avec les Touaregs, population répartie entre l'Algérie, la Libye, le Mali, le Niger et le Burkina-Faso. Cette recherche d'identité a amené cette « ethnie » à se rebeller contre le gouvernement nigérien. Cette rébellion a entraîné la diaspora touarègue et un soulèvement de tous les autres groupes à travers les cinq pays. Ces dernières sont convaincues

que seule la lutte violente va leur permettre d'accéder à leur identité. Mais la rébellion a eu pour conséquence la destruction massive de cette tribu¹⁰²

En conclusion, nous disons que si la diglossie est un phénomène conflictuel, le multilinguisme, bien qu'engendrant cette dernière, est souvent profitable pour l'individu, la société, l'Etat. Martinet fait ainsi la distinction entre les deux concepts. « L'idée que le bilinguisme implique deux langues de statut identique est si répandue et si bien ancrée, que des linguistiques ont proposé le terme de « diglossie » pour désigner une situation où une communauté utilise, selon les circonstances, un idiome plus familier et de moindre prestige ou un autre plus savant et plus recherché »¹⁰³.

Enfin disons que le bilinguisme ne réduit pas l'individu ou la société, mais avance l'un ou l'autre, de manière plus ou moins différenciée.

¹⁰² Collection Microsoft® Encarta® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation. Tous droits réservés

¹⁰³ André MARTINET, *Eléments de Linguistique Générale*, Arman Colin, Paris, 1970, p 148.

Seconde partie

Avant d'entamer cette partie, nous voulons bien avancer ces préliminaires méthodologiques que nous pouvons suivre dans notre travail. Gumperz écrit ceci : « l'analyse linguistique est complétée par des normes d'évaluation sociale dérivées soit de données ethnographiques recueillies indépendamment, soit de mesures d'attitudes calquées... »¹⁰⁴ La présence ou l'influence du chercheur tout au long de son travail est relevée par cette assertion de Canut¹⁰⁵ : « qu'il s'agisse d'étudier la place des langues dans la vie sociale, les représentations que les locuteurs ont vis-à-vis des langues ou encore l'appropriation politique du domaine sociolinguistique, le chercheur ne peut éviter d'entreprendre une réflexion sur son rôle, sa place, ses méthodes d'investigation et d'analyse qui ne sont pas sans impact sur les résultats obtenus »¹⁰⁶. Autrement dit, lors de sa recherche, le chercheur est toujours dans son travail, en aucun moment il ne peut pas s'en passer. Alors l'environnement d'études est trop influent dans la recherche. « Plus une étude particulière est orientée linguistiquement, plus ils est vraisemblable que l'on se contentera d'une analyse au micro-niveau, étant donné que le micro-niveau, en analyse sociolinguistique est déjà un niveau d'analyse supérieur à celui de la linguistique proprement dite »¹⁰⁷. Ici, nous comprenons qu'il n'y a pas de différence dans la terminologie, qu'il s'agisse d'une analyse micro sociolinguistique ou d'une analyse macro sociolinguistique. Les concepts sont les mêmes.

¹⁰⁴ J. John GUMPERZ *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Harmattan, 2004, p 23

¹⁰⁵ Cécile CANUT dans la synthèse des deuxièmes journées scientifiques du réseau de l'AUF, sociolinguistique et dynamique des langues, Rabat 25-28 Septembre 1998.

¹⁰⁶ Cécile CANUT, « *Rapport de synthèse, Quelle sociolinguistique en Afrique ? Quelle méthodologie* », Atelier Afrique Noire, in la Coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro-sociolinguistique, AUF, 2000, p 83.

¹⁰⁷ Joshua A. FISHMAN, « *Sociolinguistique* », éditions Nathan, Paris, Labor, Bruxelles, 1971.

Cinquième chapitre : Analyse

Dans cette partie, nous analyserons les réponses que nous avons obtenues de la part des élèves après leur avoir posé les différentes questions. De prime abord, nous expliquerons ce que nous avons appelé la concentration géographique, le « nationalisme linguistique » et bien d'autres notions. Après avoir recueilli les réponses, nous les avons rassemblés dans un tableau afin d'en faire un récapitulatif. Notre analyse nous amènera à donner une description de la situation multilingue du collège que nous avons choisi. Après avoir explicité chaque notion, nous donnerons des illustrations grâce aux différents tableaux que nous avons réalisés à partir de nos calculs.

5.1. Les collégiens polyglottes

5.1.1 Connaissance de la langue officielle

Dans notre questionnaire, nous avons posé une question aux élèves pour voir si ils connaissent leur langue officielle. On a relevé alors que beaucoup d'entre eux, quelque soit leur niveau de scolarité, connaissent cette langue.

On a au total

72 élèves retenus pour la sixième soit 37,90% de notre échantillon

32 pour la cinquième, soit 16,85%

42 pour la quatrième soit 22,10%

44 pour la troisième, soit 23,15%

Réponse Niveau	Oui		Non		Pas de réponse		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sixième	43	59,72%	29	40,27%	0	0%	72	100%
Cinquième	26	81,25%	4	12,5%	2	6,25%	32	100%
Quatrième	37	88,09%	4	9,52%	1	2,38%	42	100%
Troisième	41	93,18%	3	6,81%	0	0%	44	100%
TOTAL	147	77,36%	40	21,05%	3	1,57%	190	100%

Tableau N° 5 : Connaissance de la langue officielle

La langue française est comme une imposition en Afrique ou du moins dans les anciennes colonies françaises. Ouedraogo notait cette remarque : « aussi, la langue française apparaît-elle comme la survivance d’une décolonisation inachevée ou la continuation d’une colonisation sous une forme nouvelle (néocolonialisme) »¹⁰⁸. C’est le visage du français dans les pays colonisés.

Sur les 193 élèves enquêtés pour la connaissance de la langue officielle, 3 élèves n’ont pas répondu il s’agit du N° 80, 180 et 123. 78,42% de ces derniers connaissent la langue officielle contre seulement 21,57% qui ne la connaissent

¹⁰⁸ Albert OUEDRAOGO, « *Langues nationales et langue officielle à travers la chorale de Kongoussi* » in le colloque sur le développement durable tenue à Ouagadougou du 1^{er} au 4 juin 2004, p 96-97

pas. Pour la question : savoir s'ils veulent qu'on change cette dernière, là encore 3 n'ont pas répondu. Il s'agit du N° 8, 67, 207. Beaucoup sont contre ce changement : 11,05% sont pour le changement contre 88,94%. Ceci montre que une très grande partie des élèves veulent conserver la langue officielle du pays, c'est-à-dire le français. Ils y expriment, de fait, un certain rattachement à cette langue. Les jeunes connaissent très bien la langue officielle.

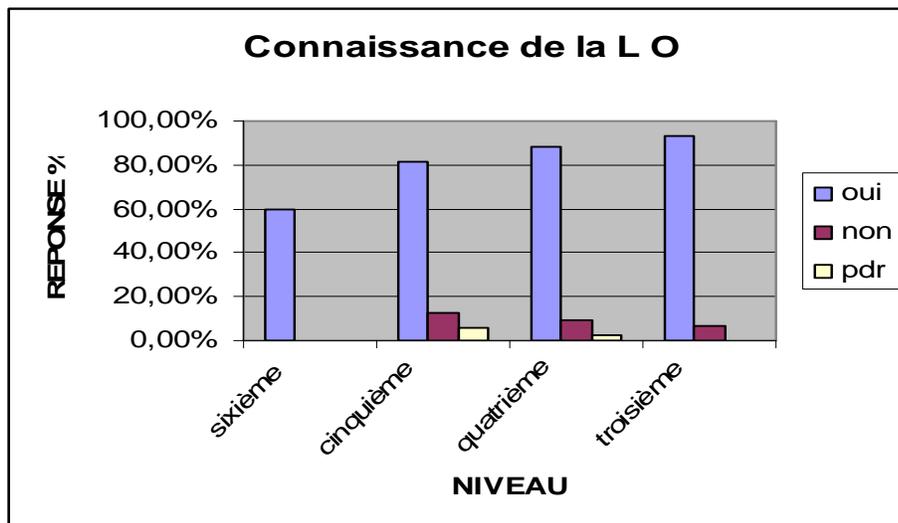
Remarque : Plus on avance, plus la connaissance est certaine c'est-à-dire que cette connaissance dépend du niveau scolaire. Ce qui se cache derrière le niveau de ces élèves et que nous n'avions pas évoqué est l'âge. Logiquement, un enfant de la sixième ne doit pas être plus âgé qu'un autre qui est, lui, en troisième bien que dans notre échantillon nous avons notifié des cas particuliers. Il est dit très bien qu'il s'agisse de cas particuliers.

Comme on le disait, cette connaissance de la langue officielle est attestée plus l'élève avance dans ses études. Autant dire donc que si on avait élargi notre recherche au niveau du lycée, on pourrait avoir la totalité des questionnés qui nous répondront par l'affirmatif à la question sur la connaissance de la langue officielle.

Ce qui est pertinent, c'est l'évolution des chiffres : au niveau de la sixième, à peu près 60% des questionnés répondent « Oui » à la question « connaissez-vous la langue officielle du Niger ». Ils sont exactement 59,72 % à répondre par l'affirmatif contre 40,27%, pour la négative.. Les résultats s'accroissent au fur et à mesure que l'élève change de classe. De la sixième à la troisième on a eu 59,72 puis 81,25 en cinquième, 88,09 % en quatrième et pour arriver à 93,18% en troisième c'est-à-dire à la sortie. Inversement, les élèves ne connaissant pas cette langue comme langue officielle sont plus nombreux dans les classes inférieures. Ils étaient 40,27% en sixième contre 6,81% en troisième. Dans l'ensemble, ils sont 21,05 %

Rappelons que le français est la langue de l'enseignement du pays. Ces élèves sont en contact avec le français depuis qu'ils ont mis pied à l'école.

Nous avons représenté ces résultats dans le graphe suivant.



Graphique N° 3 Connaissance de la langue officielle

L'évolution des chiffres, leur gradation lente mais certaine, montre que la perception du français comme langue officielle est une construction institutionnelle et dont le système éducatif en est bien l'artisan.

5.1.2 Usage du français au collège

On parlera ici de la pratique de la langue française par les collégiens. En général, nous savons que les collèges sont un lieu de pratique du français, langue d'instruction des jeunes nigériens. Sachant que la langue française est celle de l'enseignement au Niger, nous avons voulu savoir si ces élèves utilisent cette dernière hors des heures des cours.

Nous avons alors posé deux questions sur cette utilisation du français qui sont :

Parlez-vous le français à l'école avec vos amis hors des cours ?

Parlez-vous le français avec vos enseignants hors des cours ?

La première cible est l'environnement unilatéral élèves/élèves et le second est un environnement bilatéral élèves/enseignants. On leur a proposé trois réponses à savoir : «Oui », « Non », « Souvent ».

Nous avons pris en compte l'ensemble de nos questionnés, quelque soit leur âge, leur niveau et sans tenir compte de leur langue maternelle non plus.

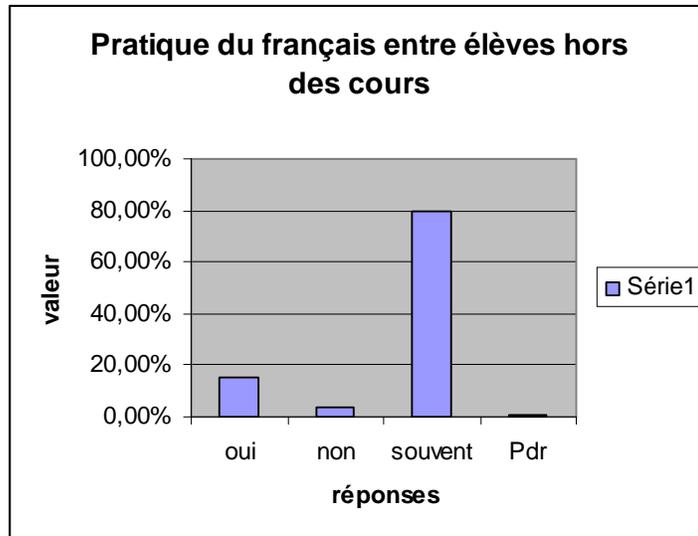
Nous avons établi à cet effet des tableaux récapitulatifs :

	Oui	Non	Souvent	Pas de réponse
nombre	30	7	154	2
%	15,54%	3,62%	79,79%	1,03%

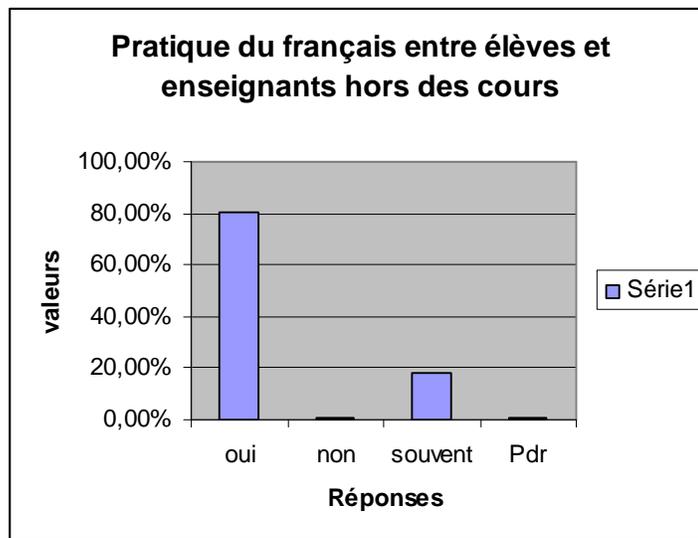
Tableau N° 6 Pratique du français entre élèves hors des cours

	Oui	Non	Souvent	Pas de réponse
nombre	155	2	35	1
%	80,31%	1,03%	18,13%	0,51%

Tableau N°7 Pratique de la langue française entre élèves et enseignants hors des cours



Graphe N° 4



Graphe N°5

Premièrement, 79,79 % des élèves nous ont affirmé discuter « souvent » en utilisant la langue française avec leurs amis, même étant en dehors du cours, c'est-à-dire que ces derniers parlent en français entre eux occasionnellement. 15,54% de notre effectif (193 élèves) disent pratiquer fréquemment cette langue avec leurs amis hors du cours. Seulement 3,62% disent utiliser le

français seulement en classe. On notera que 1,03% n'ont pas répondu à cette question, soit un effectif de 2 élèves.

Deuxièmement, les données vont changer. 80,31% nous répondent par l'affirmatif à la question parlez-vous la langue française avec vos enseignants hors des cours ? Par contre, 18,13% eux affirment parler « souvent » avec l'enseignant hors du cours. Ils sont seulement 1,03% à ne pas parler complètement en français hors des cours.

Etant en classe, leur communication doit se faire totalement dans la langue française. Les cours, les explications, les consignes, etc. ; se font en français. Donc, une fois dans la cours ou même en classe en l'absence de l'enseignant, la communication devient très libre. Chacun communique dans la langue de son choix.

Si 79,79% disent qu'ils parlent souvent la langue française entre eux ; c'est surtout à l'occasion des différentes révisions, des exercices de maison ou quand ils sont en face d'interlocuteurs qui ne comprennent aucune des langues véhiculaires du pays. En rappel, il s'agit du Haoussa et du Zarma. Pour les 15,54 % qui parlent le français même étant hors du cours, ce sont surtout des élèves qui, même au sein de leur famille parlent en français. Ce sont autant de variables qui font en sorte que ces élèves se sentent à l'aise en parlant la langue de Molière.

En changeant d'interlocuteur, on voit que tout va basculer vers l'affirmatif. 80,31 % disent parler le français avec l'enseignant même étant hors du cours. Qu'en est-il de ces derniers ? Vu les relations élèves/enseignants, la communication doit se faire en français car, pour l'élève du moment où son enseignant lui dispense les cours en français, donc il n'y a pas de raison à ce qu'ils discutent dans une autre langue même hors du cours. C'est pour cette raison qu'on a constaté ce changement de résultat entre les deux questions.

Nous avons posé cette question parce que nous nous sommes dit que le français est plus pratiqué dans les écoles. C'est l'un des environnements dans lesquels la langue française semble avoir une imposition au Niger. Certes,

dans l'administration nigérienne ; la langue française devrait être aussi influente mais ce n'est pas systématiquement le cas. Les langues locales sont omniprésentes dans les bureaux. Elles s'imposent officieusement. La langue française s'impose uniquement dans les réunions officielles qui sont souvent diffusées via la télé ou la radio. En fait, nous avons rapproché les deux graphes pour pouvoir bien voir la différence

Ce que nous tirons de cette analyse est que la langue française voit son espace d'utilisation dominant à l'école. Même si d'autre part, le Niger ne compte pas beaucoup de scolarisés, une fois qu'on met les pieds dans les lieux de scolarisation des petits nigériens, le français est beaucoup utilisé. Ces chiffres s'expliquent par les représentations que les élèves se font de la langue française. C'est cette attitude qu'ils ont de la langue française qui montre leur relation avec cette dernière. Alors, hors de tout ce qui concerne l'école, que ce soit pour les révisions ou les cours, l'usage de la langue française est réduit à sa plus simple expression pour ces étudiants. Nous avons le faible taux de 15,54% qui voient en cette langue leur code de discussion.

5.2 Les collégiens et leurs représentations des langues

Il sera question des représentations qu'ont les élèves des différentes langues présentes au Niger. Nous évoquerons des notions et, appuyés sur notre échantillon, nous donnerons des exemples dans le cadre de l'analyse de notre corpus. Chaque individu a sa propre représentation d'une langue. Cette représentation peut toutefois être partagée avec l'ensemble du groupe ou l'ensemble de la population. Mais avant de parler de ces représentations, nous donnerons l'arsenal linguistique de tous nos questionnés.

5.2.1 Le capital linguistique

A propos de capital linguistique, on a posé la question suivante aux apprenants « Combien de langues parlez-vous ? » Ils ont évidemment répondu. En fonction de leur langue maternelle et puis de leur âge, nous avons essayé d'évaluer ce capital linguistique comme suit :

Cap. Ling LM	1 langue		2 langues		3 langues		+de 3 langues		Pas de réponse	
	Haoussaphone	0	0	17	20,48%	59	71,08%	6	6,22%	1
Zarmaphone	3	3,26%	26	28,26%	59	64,13%	1	1,08%	3	3,26%
Autres	0	0	4	22,22%	4	22,22%	10	55,55%	0	0
Total	3	1,55%	47	24,35%	122	63,21%	17	8,80%	4	2,07%

Tableau N° 8 Le capital linguistique

Commentaire

On remarque que 63,21 % des questionnés ont comme capital linguistique 3 langues. Pour ces langues, il s'agit des deux langues véhiculaires du pays. Quant à la troisième langue dans ce capital, il est sans doute du français, leur langue d'instruction.

Ce tableau nous révèle à partir d'une première lecture que plus de 50% de ces élèves parlent trois (3) langues. Le capital égal à un (1) est presque inexistant¹⁰⁹. Ces élèves qui nous disent parler une seule langue alors que ils

¹⁰⁹« Pas de réponse » : ne doit pas figurer dans notre tableau, mais comme nous avons des réponses dans ce sens, nous sommes obligé de le noter.

sont instruits dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Peut être ils n'ont pas compris notre question, ce qui n'est pas plausible. Nonobstant ceci, on tiendra tout de même compte de leurs réponses.

Etant donné que nous sommes dans un environnement où les langues véhiculaires sont le haoussa et le zarma et le français, la langue de l'enseignement, il est donc dans la logique des choses que nous recueillions beaucoup de réponses à trois (3) langues parlées par les locuteurs.

Pour le haoussa et le zarma, on a 71,08% et 64,13% qui répondent parler 3 langues, contre 20,48% et 28,26% respectivement deux (2) langues. Seulement 6,22% des haoussas parlent plus de 3 langues.

Une fois qu'on se penche du côté des autres langues locales, les données vont basculer au profit des plus de trois (3) langues parlées. Cette situation s'explique en raison des contextes délicats. Appartenant à une minorité linguistique et vivant dans un environnement autre que le leur, ces locuteurs sont obligés, pour communiquer avec les autres, d'apprendre au moins une langue majoritaire. Beaucoup parlent d'ailleurs les deux plus « grandes » langues du pays. En plus de la langue maternelle, on a ici logiquement trois (3) langues. La langue de l'enseignement ajoutée à ce capital, on aura automatiquement quatre langues. Certains de nos questionnés nous donnent souvent un chiffre supérieur à quatre. Le constat linguistique est le suivant : les « vrais » polyglottes sont les locuteurs des langues minoritaires. De tous les enquêtés, ceux qui ont comme langue maternelle une des langues minoritaires¹¹⁰ sont ceux qui affirment parler plus de trois langues.

¹¹⁰ On doit comprendre par là les locuteurs des autres langues, hormis le haoussa et le zarma qui sont les langues véhiculaires presque obligatoires pour les Nigériens.

Cap. Ling Tranche d'âge	1 langue		2 langues		3 langues		Plus de 3 langues		TOTAL	
	11-14	2	3,77%	13	24,52%	32	60,37%	5	9,43%	53
15-17	0		27	24,77%	74	67,88%	6	5,50%	109	
18-23	1	3,22	7	22,58%	16	51,61%	5	16,12	31	

Tableau N° 9 Le capital linguistique en fonction de l'âge

Ce tableau comme le précédent montre que plus de 50% des questionnées, quelque soit leur âge ont, comme bagage linguistique, 3 langues. On voit que le résultat chez les 11-14 et les 15-17 est plus remarquable avec respectivement 60,37% et 67,88% des détenteurs de trois langues.

L'une des seules remarques que l'on puisse tirer à partir de ce tableau est que, à tous les niveaux, le nombre de langues parlées est supérieur à 2 à plus de 50%.

Ces deux tableaux peuvent servir d'illustration pour la compréhension des faits de langues, comme le bilinguisme.

5.2.2 Rapport du locuteur à la langue

Nous avons posé une question aux élèves inhérente à la langue qu'ils aiment le plus. Ces réponses nous donnent un aperçu sur le degré d'affection que le locuteur porte à sa langue, ce qui se rattache au côté affectif de

l'individu à l'égard de la langue. A partir de notre enquête, on a constaté que chaque locuteur pris individuellement montre une certaine affection, un certain attachement à une langue : sa langue maternelle.

Jean Lassegue dans un ouvrage collectif dirigé par Catherine Fuchs et Stéphane Robert soulignait dans son article : « (...) La langue maternelle joue bien un rôle de centre organisateur du psychisme : la langue maternelle, sans être productrice des affects, rend possible leurs rapports ordonnés »¹¹¹ .

Chaque individu se voit aimer sa propre langue, il va de soi qu'on aime sa langue au détriment des autres même si cette dernière a moins de « valeur » que d'autres. On parle de l'amour envers sa langue. Alors on a chaque fois une affection envers une langue. Nous avons posé un certain nombre de questions aux élèves. Nous avons voulu savoir dans quelle langue ils s'énervent, quelle langue aiment-ils le plus ? Dans quelle langue sont-ils à l'aise ? Les réponses à ces questions nous permettront de voir les liens entre les individus et les langues en interaction subjective avec leur environnement immédiat

¹¹¹ Jean LASSEGUE, « *Que peut-on inférer du substrat cognitif à partir du rapport entre invariants du langage et diversité des langues* » in « *Diversité des langues et représentations cognitives* » OPHRYS, 1997, p 194

Représentations linguistiques chez les collégiens au Niger

Langue aimée L. maternelle	Haoussa		Français		Zarma		Amalgame		Autre		Pas de réponse		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Haoussaphone	43	51,80%	22	26,50%	3	3,61%	11	13,25%	0	0%	4	4,81%	83	99,97%
Zarmaphone	4	4,34%	37	40,21%	40	43,47%	5	5,43%	0	0%	6	6,52%	92	99,98%
Autres	3	16,66%	5	27,77%	4	22,22%	1	5,55%	4	22,22%	1	5,55%	18	99,97%
Total	50	25,90%	64	33,16%	47	24,35%	17	8,80%	4	2,07%	11	5,69%	193	99,97%

Tableau N°10 : la langue aimée par rapport à la langue maternelle

Représentations linguistiques chez les collégiens au Niger

L Aise LM	Haoussa		Français		Zarma		Amalgame		Autre		Pas de réponse		total	
Haoussaphone	61	73,49%	3	3,61%	4	4,81%	13	15,66%	0	0%	2	2,40%	83	
Zarmaphone	3	3,26%	7	7,60%	77	83,69%	5	5,43%	0	0%	0	0%	92	
Autres	8	44,44%	1	5,55%	4	22,22%	2	11,11%	2	11,11%	1	5,55%	18	
Total	72	37,30	11	5,69%	85	44,04%	20	10,36%	2	1,03	3	1,55%	193	

Tableau N°11 : Langue à l'aise par rapport à LM

5.2.2.1. Dans quelle langue est-on à l'aise¹¹² ?

Nous reproduisons dans le présent tableau les réponses en fonction du sexe de nos questionnés

Langue \ Sexe	Français		Haoussa		Zarma		Cp	
Filles	5	6,49%	29	37,66%	31	40,25%	12	15,58%
Garçons	4	3,53%	44	38,93%	54	47,78%	11	9,73%
Total	9	4,73%	73	38,42%	85	44,73%	23	12,10%

Tableau N°12 : Langue à l'aise par rapport au sexe

Dans le commentaire qui suit, nous allons essayer de commenter les trois tableaux précédents

Les tableaux N°10, N°11 et N°12 résument en quelque sorte l'idée du nationalisme linguistique comme nous l'avons évoqué. Nous donnons ici un commentaire de nos trois tableaux.

5.2.2.2 Quelle langue on aime le plus ?

Nous donnerons au préalable la répartition suivante : 193 répondants sont recensés au départ. 83 questionnés ont le haoussa comme langue maternelle, 92 ont comme langue maternelle le Zarma, et les 18 autres se partagent les autres langues répertoriées dans la liste des langues nationales nigériennes.

¹¹² Tous les enquêtés ont répondu à part les trois qui n'ont pas notifié leur niveau, donc on a 90 réponses

Nous avons regroupé les autres langues dans un même groupe pour enfin avoir trois groupes de langues. Les trois catégories sont :

Le français

Les langues majoritaires

Et les langues minoritaires.

Il est à noter que toutes les langues minoritaires ne sont pas représentées dans notre échantillon.

Alors, des 83 haoussas, plus de 50% nous déclarent « aimer » le plus leur langue maternelle. Ils sont au total 43 à nous révéler cette réponse, ce qui donne un pourcentage de 51,80%. Notons la présence du français juste à côté avec 26,50%. Si le français est choisi en second. Du côté du zarma, c'est presque la même proposition. Des 92 interpellés, 40 nous disent aimer en premier le zarma, leur langue maternelle, soit un pourcentage de 43,47% suivi aussi de très près du français avec 40,21% de réponses favorables. Nous remarquons la forte présence du français.

Dans les deux cas, l'on relève que ces élèves montrent une certaine affectivité (affection) à l'égard de leur langue. Dès lors, on a l'explication de ce qu'on a nommé nationalisme linguistique. Alors, on le définit comme une situation linguistique dans laquelle plusieurs langues sont présentes et que chaque individu montre un certain attachement par rapport à sa langue maternelle quelle qu'elle soit ; ce qui n'est qu'évidence.

L'autre catégorie de langue qui regroupe les autres langues locales permet un constat tout autre. Les locuteurs ou du moins, les détenteurs de ces langues donnent des réponses surprenantes quand on leur pose la même question sur l'amour de la langue. Ils répondent plutôt par une autre. Beaucoup font recours au français, c'est-à-dire ils montrent leur affection à cette langue qui n'est pourtant pas la leur. Sur les 18 questionnés de langue maternelle autre que le haoussa et le zarma, 27,77 % aiment le français en premier. Seulement 22,22% disent aimer leur langue maternelle. Ce même nombre disent aimer le

Zarma et 16,66 ont coché le haoussa comme langue aimée le plus. Comment expliquer cela ? Nous n'avions pas d'enquête en ce sens, nous tenterons d'avancer, tout de même, une hypothèse à cette interrogation. Il y a le fait que ces locuteurs soient de langues minoritaires, ils ont donc un certain complexe d'infériorité à l'égard de leur langue, croyant qu'elle ne remplit aucune fonction d'où le recours à une langue locale majoritaire ou au français. Pour ceux qui optent pour une des langues nationales, le complexe n'est pas grand ; les autres verront que faire recours à une des langues du pays rendra encore inférieur leur langue, donc ils choisissent une langue neutre, c'est-à-dire le français.

Le second tableau en l'occurrence le tableau N° 11 concerne la langue dans laquelle l'élève est le plus à l'aise. Ceci nous ramène à évoquer une fois de plus la question de nationalisme linguistique. Nous avons dressé ce tableau en fonction de la variable « langue maternelle ». Il s'agit de rendre apparent un rapport : en fonction de la langue maternelle, dans laquelle on se sent le plus à l'aise ?

Du côté haoussa, on dénombre 73,49% des élèves qui se sentent à l'aise en parlant le haoussa, soit 61 réponses sur le total des questionnés. Du côté du zarma, ils sont 83,69% à nous répondre être à l'aise en parlant cette langue.

Les réponses des autres sont aussi explicites car ils se partagent entre le haoussa et le Zarma. Ils sont alors 44,44%, 22,22% à nous répondre respectivement le haoussa et le Zarma et 11,11% pour les autres. Alors, en gros plus de 75% sont à l'aise dans les langues locales. Dans les trois cas, le français est très peu sollicité. On a 7,60% chez les Zarma, 5,55% pour les autres et seulement 3,61% pour les Haoussa.

Le troisième tableau, toujours évoquant le nationalisme linguistique a été établi en fonction du sexe de nos répondants. Nous comptabilisons 78 filles contre 115 garçons. De cet effectif, 77 filles et 113 garçons ont répondu, ce qui nous ramène à un total de 190 répondants. De ces 190 réponses enregistrées, seulement 6,49% des filles se disent être à l'aise en parlant le français soit un effectif de 5 réponses sur 77. Donc, les autres, soit 72 sont à l'aise dans une des

langues nationales. Pour les garçons, seulement 3,53% ont coché le français soit un effectif de 4 réponses sur les 113. Donc 109 répondants nous cochent une langue locale. Ceci affûte sans aucun doute notre argumentaire sur le nationalisme linguistique.

En somme, on dira, en prenant ces trois illustrations, que la langue maternelle est celle dans laquelle le locuteur se sent le plus à l'aise.

Les représentations linguistiques des élèves sont construites en fonction de leurs langues maternelles. Quand on leur pose la question pour savoir la langue de leur choix, on constate qu'ils sont attirés tous vers une même réponse. Chacun répond par sa langue maternelle.

5.2.2.3 Dans quelle langue se met-on en colère ?

La colère se manifeste, paraît-il, le plus souvent dans sa propre langue. Afin de prouver ce que nous avons avancé, nous avons posé une question aux élèves pour savoir ce qu'il en est exactement de leur côté.

Langue LM	Langue 1		L.M + 1 autre		Autre		Réponse avec LM	
Zarma	32	34,78%	55	59,78%	5	5,43%	87	94,56%
Haoussa	25	30,48%	54	65,85%	3	3,65%	79	96,34%
Autres	0		4	23,52%	13	72 ;22%	4	23,52%

Tableau N° 13 : Langue de colère en fonction de la L M

Commentaire :

Pour cette question, nous avons 93 Zarma dont 1 refus de réponse, donc nous travaillerons avec les 92; 82 haoussas, et 18 autres dont un refus de réponse ce qui nous amène à 17, donc un total de 191 répondants au lieu de 193 au départ. Dans quelle (s) langue (s) se mettent-ils en colère? Le constat que nous faisons est que chacun se met en colère le plus souvent dans sa langue maternelle. C'est dans cette dernière qu'on manifeste son mécontentement. Certains ont répondu par deux langues de colère et dans ces deux dernières, il y a à chaque fois sa langue maternelle qui est citée dans la plupart des cas en première position. Ce qui nous montre ici l'importance de cette dernière dans la manifestation de la colère. Au niveau de chacun des plus grands groupes de notre échantillon c'est-à-dire le haoussa et le Zarma, on remarque qu'à peu près 60 % se mettent en colère dans uniquement leur langue maternelle. On a, par exemple, pour les 87 Zarma, 59,78% répondent et réagissent dans leur langue maternelle et des 79 Haoussa 65,85 % qui répondent aussi par leur langue maternelle ce qui est à nos yeux révélateur. Ce qui nous empêche d'avancer que tout locuteur se fâche dans sa langue maternelle est qu'au niveau du troisième groupe, c'est-à-dire les autres. Lors de notre enquête aucun élève n'a répondu « se mettre en colère » uniquement dans sa langue : ce qui attire notre attention. Alors que les haoussaphones et les zarmaphones se fâchent dans leur langue maternelle, les Kanouri, les Peuls, les Touaregs, etc. se fâchent eux, aussi, soit en haoussa , soit en zarma. C'est-à-dire qu'ils expriment leur colère dans l'une des langues véhiculaires. Plus de 72% des locuteurs appartenant à ce groupe ont répondu « se mettre en colère » dans une autre langue qui n'est pas la leur. Seulement 23,52% mélangent, dans réponse, une langue véhiculaire avec leur langue maternelle.

Sans pour autant leur poser la question, on se dit que le complexe règne dans leur tête. Ils ne sont pas fiers d'appartenir à une petite communauté linguistique, ce qui mène dans la plupart des cas à la perte identitaire. De ces derniers. Ces locuteurs constituent alors l'exception qui confirmera la règle

selon laquelle tous se fâchent dans leurs langues maternelles. Ceci explique le refuge vers une langue plus prestigieuse.

5.2.2.4 Langue de développement?

Dans le but de savoir la langue de développement selon ces élèves, nous avons posé la question suivante : « Pour vous, quelle est la langue de développement ? » On devra comprendre par langue de développement celle qui permet une certaine évolution, voire une promotion à caractère économique, social et culturel. La langue grâce à laquelle le monde évolue ou avance. Dans ce qui suit, nous verrons les résultats en fonction du sexe des enquêtés.

L.D \ Sexe	Français		Haoussa		Zarma		Autres	
Garçons	88	77,87%	12	10,61%	7	6,19%	6	5,30%
Filles	62	80,51%	11	14,28%	2	2,59%	2	2,59%
TOTAL	150	78,94%	23	12,10%	9	4,73%	8	4,21%

Tableau N° 14 : langue de développement en fonction du sexe

Au total, nous avons 115 garçons, avec un refus de réponse de 2 élèves. Nous nous retrouvons avec 113 au final. Avec au départ un effectif de 78 filles et un refus de réponse de deux filles, on travaillera avec les 77 réponses. En fin de compte on a alors 190 élèves pour cette illustration.

A cette question, pour la plus grande partie de nos informateurs, la langue de développement est le français. Ils répondent ainsi à environ 80% au niveau de

chaque sexe. Au total, ces jeunes répondent à 78,94 % que la langue française est pour eux, celle du développement suivi de loin du haoussa avec seulement 12,10%.

La langue française consacre un rapport de forces inégales ; le français : langue exclusif du développement, outil de la modernité et d'acquisition de la connaissance.

5.2.2.5. Langue et distraction

Quelle est la langue de distraction des jeunes collégiens ?

Nous attendons de nos enquêtés qu'ils nous disent dans quelle langue ils s'épanouissent, c'est-à-dire les musiques, les chansons, les jeux etc., tout ce qui leur permet la distraction

L. dist Sexe	Français		Haoussa		Zarma		Autres	
	Garçons	52	46,01%	35	30,97%	13	11,50%	13
Filles	33	42,30%	22	28,20%	11	14,10%	12	15,38%
Total	85	44,50%	57	29,84%	24	12,56%	25	13,08%

Tableau N° 15 distraction /sexe

Ici on un effectif de 113 garçons, avec un refus de réponse de 2 élèves ; 78 filles, soit un total de 191 répondants.

Que dire concernant cette question ? Pour se distraire, ils le font dans au moins une langue. Cependant, aucune des langues en présence n'est prise à la

majorité absolue comme langue de distraction. Le français garde toujours la tête avec, dans l'ensemble, 44,50% suivi encore du haoussa avec 29,84% et du Zarma 12,56%. Cette distraction des jeunes nigériens est assurée dans une grande part par les émissions de radio ou de télé. Pour les émissions radio, on a une dizaine de chaînes privées et une publique. Une grande partie de ces émissions est faite en français, ce qui explique sûrement le choix de cette langue comme langue de distraction. Pourquoi, alors ont-ils choisi le haoussa et le Zarma avec un grand écart ? Nous dirons tout simplement que c'est dû au fait que si on prend les chansons nigériennes, beaucoup sont en haoussa ou ont un titre haoussa. Là aussi, nous n'avons pas fait d'enquête : c'est un constat personnel. Nous parlons de chansons modernes, c'est-à-dire de la musique moderne nigérienne, étant donné que nous sommes dans un milieu urbain.

5.2.2.6. Langue et rassemblement

Les langues nous permettent de nous rassembler. Nous avons posé une question aux élèves afin de savoir, pour eux, quelle est la langue de rassemblement. En cas de regroupements politiques, culturels ou même d'ordre religieux, la langue est le seul moyen de passer l'information aux concernés. Cette communication se fait par le biais des radios, de la télé et souvent et via la voix traditionnelle. Pour les premiers moyens de passage de l'information que sont les médias, ils sont connus de tous ; alors nous expliquerons ce que nous avons appelé la voix traditionnelle. Au Niger, pour convoquer les gens, surtout dans les villages les griots s'y chargent en passant l'information oralement tout en circulant à travers les rues du village. Dès fois, le message passe plus vite que quand c'est les médias qui le font.

Avec les refus de réponse que nous écartons de notre calcul nous avons pour ce cas 189 réponses.

Représentations linguistiques chez les collégiens au Niger

Lang Niveau	Français		Haoussa		Zarma		Cas particulier		Total
Sixième	49	68,05%	10	13,88%	6	8,33%	7	9,72%	72
Cinquième	26	81,25%	2	6,25%	2	6,25%	2	6,25%	32
Quatrième	28	68,29%	4	9,75%	8	19,51%	1	2,43%	41
Troisième	36	81,81%	2	4,54%	3	6,81%	3	6,81%	44
Total	139	73,54%	18	9,52%	19	10,05%	13	6,87%	189

Tableau N° 15 : langue de rassemblement / au niveau

Langue Age	Français		Haoussa		Zarma		Autre	
11-15 ans	85	72,03%	16	13,58%	10	8,47%	7	5,93%
16-23 ans	55	74,32%	2	2,70%	11	14,86%	6	8,10%

Tableau N°16 : La langue et le rassemblement / à l'âge

Le répondant N° 186 (16-23 ans) n'a pas répondu à cette question donc on aura, au lieu de 75 élèves, 74 réponses.

Commentaire des deux tableaux

Au niveau de la classe de quatrième, on a un élève qui n'a pas répondu à cette question. Donc, dans l'effectif de 42 élèves nous l'avons sorti de cet effectif pour travailler avec 41 élèves. On notera que de notre effectif total de 193, trois n'ont pas notifié leur niveau donc on en gardera que 190. Ici on aura alors 189 car il y a le refus du répondant N° 186 de la quatrième

Le niveau n'est pas révélateur pour tirer des conclusions à cette question. Si on prend les deux premiers niveaux à savoir la sixième et la cinquième, on a respectivement 68,05% et 81,25% qui pensent que la langue de rassemblement est le français. De même pour les deux autres niveaux qui sont la quatrième et la troisième. On a presque les mêmes résultats soit respectivement 68,29% et 81,81%. La seule remarque que nous pouvons tirer ici est que ces élèves prennent comme langue de rassemblement le français à plus de 70%, exactement 73,54 % à choisir cette langue.

Comme dans le tableau précédent, le second tableau nous montre que, en fonction de leur âge, les élèves choisissent le français comme langue de rassemblement. Ces résultats nous poussent à porter une critique méthodologique sur notre propre question. C'est aussi un des objectifs d'une étude. Elle peut nous permettre de voir la limite de notre réflexion ou permettre de mettre en cause certains de nos résultats. C'est le cas pour ce niveau d'analyse. Est-ce que cette question de rassemblement devrait être posée aux élèves ? Devrait-elle être posée aux collégiens ? On ne devra pas poser cette question vu la fourchette d'âge que nous avons comme âge de notre échantillon. Elle aurait dû être posée aux lycéens, aux universitaires (étudiants et enseignants) pour une étude similaire. A nos yeux, les langues de rassemblement ne peuvent être que les langues locales, en fonction du domaine d'étude, mais pas le français. N'oublions pas que nous sommes dans un pays très faiblement alphabétisé, où beaucoup ne comprennent pas cette langue. D'abord, les communiqués officiels radiotélévisés se font dans les trois langues (haoussa, français, zarma). Pour ce qui est des communiqués officieux

ou carrément traditionnels, ils se font entièrement dans les langues locales surtout dans les deux langues véhiculaires. Nous respectons les réponses de nos élèves mais on formule un doute : ont-ils compris notre question ?

5.2.2.7 Langue et commerce

Dans la vie quotidienne des Hommes, le commerce joue un rôle très important. Pour acheter et vendre, on a besoin de la langue. Que cette dernière soit la nôtre ou non. Ajoutons que ces langues sont d'ailleurs faites pour faciliter la vie des hommes sur terre. Dans ce travail nous donnerons uniquement ce que pensent les questionnés.

A travers notre échantillon, nous avons voulu connaître la langue de commerce pour ces jeunes collégiens, c'est-à-dire connaître dans quelle langue ils font leurs achats.

Nous dressons ici aussi un tableau en fonction du niveau scolaire.

Langue Niveau	Français		Haoussa		Zarma		Cas particuliers		Total	
	Sixième	14	19,44%	12	16,66%	24	33,33%	22	30,55%	72
Cinquième	10	31,25%	11	34,37%	7	21,87%	4	12,5%	32	
Quatrième	18	42,85%	7	16,66%	9	21,42%	8	19,04%	42	
Troisième	19	44,18%	11	25,58%	6	13,95%	7	16,27%	43	
Total	61	32,27%	41	21,69%	46	24,33%	41	21,69%	189	

Tableau N° 17 : La langue du commerce en fonction du niveau des élèves

Commentaire :

Pour ce qui est de cette question, le répondeur N°35 en classe de troisième n'a pas répondu. Nous l'excluons alors de notre effectif pour en

avoir 43 élèves au lieu de 44 pour ce niveau et 189 au total au lieu des 190 de départ.

Soulignons d'emblée la relative présence de la langue française dans les réponses des élèves. Dans l'ensemble, 32,27% de réponses ont répondu par l'usage du français. Suivent les autres langues, avec toutes, à peine 22 %, soit environ 67 % pour toutes les autres langues y compris les plus usitées c'est-à-dire les langues véhiculaires. Dès lors, on pourra dire que les collégiens commercent dans leur langue. Ils achètent et vendent en langues locales. Ce qui est surprenant, c'est le pourcentage qu'a la langue française. Plus de 30 % des réponses favorables alors que moins de 10% utilisent cette langue comme moyen de communication. Mais n'oublions pas que cette analyse est faite en fonction du niveau de nos questionnés.

Quand on pose une question à un élève, un étudiant ou un cadre de l'Etat sur ses pratiques langagières, il nous parlera sûrement de la langue française alors que très peu de familles utilisent cette langue. Ne pas mettre le français dans son capital linguistique le gênera, alors notre interlocuteur essaiera nous nous faire comprendre qu'il l'utilise fréquemment. C'est certainement cette disposition qui a gonflé nos résultats en faveur du français. Dans la logique, si on était parti dans les marchés, commerces (même les supers marchés), il est très difficile d'entendre les clients et les commerçants parler en français.

Au demeurant, sur le plan méthodologique, nous noterons que les techniques du questionnaire ne sont pas infaillibles. Les stratégies discursives des locuteurs, comme c'est le cas ici, peuvent ne pas être saisies par les logiques organisant le questionnaire.

La triangulation représentations linguistiques, attitudes linguistiques et stratégies linguistiques, mérites nous semble-t-il un traitement plus approfondies.

En marge de notre étude nous avons voulu voir ce que les élèves pensent de la langue française.

5.3. Les élèves face à la langue française

Nous avons demandé aux élèves ce qu'ils pensent de la langue française ? Nous voulons savoir les représentations linguistiques développées chez ces derniers. Pour les résultats, nous avons essayé de les grouper en deux catégories. D'une part, ceux qui disent du « bien » du français et de l'autre ceux qui en ont une perception négative. Cette question, en fait, la dernière dans notre questionnaire, est une question ouverte : « Que connaissez-vous de la langue française ? »

Ce qu'on doit remarquer ici est le grand taux de refus de répondre de nos élèves. Environ 10% n'ont pas voulu donner de suite à cette question. Ceci nous pousse à analyser la question à deux niveaux. Primo, nous allons prendre en compte l'ensemble des élèves et secundo, nous nous limiterons à ceux qui ont voulu répondre.

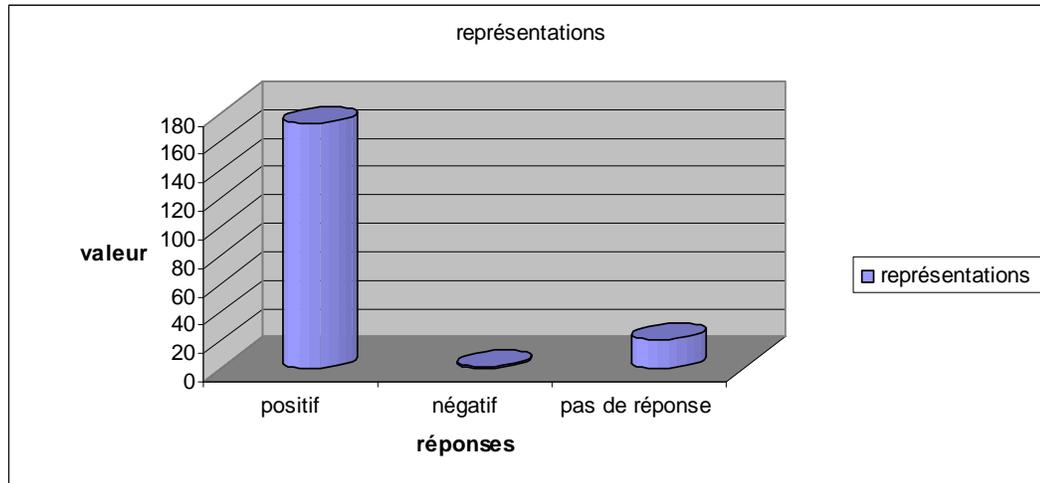
Prenant en considération toutes les réponses, c'est-à-dire la totalité de nos enquêtés, on a 89,11% qui ont donné des réponses favorables à la langue française. Seulement 0,51 % en donnent une image négative. Il s'agit d'un seul élève. Un élève de la sixième, âgé de 16 ans. C'est notre informateur N° 205.

Nous noterons que le taux d'abstention est de 10,36%. Pourquoi n'ont-ils pas répondu ? Peut-être n'ont-ils pas compris notre interrogation ? La question reste posée.

Omettant ceux qui n'ont pas répondu à notre question, on aura un effectif de 173 réponses. De ces 173 élèves, 172 adorent, flattent, aiment la langue française à croire leur réponse ou disons ce qu'ils pensent de cette langue. Ils sont alors 99,42% contre l'unique réponse défavorable qui constitue 0,57% du total des enquêtés, ce qui est, en somme, négligeable.

	Positive	Négatives	Pas de réponse	TOTAL
Image du français	172	1	20	193

Tableau N°18 : Image des élèves par rapport au français



Graphique N° 6 : Rapport entre les collégiens et la langue française

Nous avons pris quelques expressions dans lesquelles ils font part de ce qu'ils savent de la langue française. Ceci nous a permis de les classer en deux catégories comme nous l'avons dit. Pour eux, la langue française est une langue utile et alors ils nous parlent de son importance capitale.

Ils disent : la langue française est :

« la langue la plus importante au Niger » ¹¹³(enquête N°201),

« la langue qui m'aide à faire des lettres »,

« une langue facile » (enquête N°202),

« une bonne langue » (enquête N°199),

« la langue qui nous permet de comprendre quelque chose » (enquête N°194),

« aide les gens à avancer » (enquête N°173)

« presque tout le monde parle français »(enquête N°193).

Pour ce qui est de notre unique réponse défavorable à la langue française, celle de l'informateur N°205, nous avancerons une affection énorme à une autre

¹¹³ Cette réponse a été donnée par un grand nombre d'élèves (172 sur les 173 qui ont répondu)

langue étrangère, à savoir l'arabe. Cet élève a 16 ans et est en classe de sixième. A la dernière question « que connaissez-vous de la langue française ? » il répond « moi je leme arabe, c'est une langue facile ». Il veut montrer son attachement à l'arabe. Ce qui montre tout l'attachement qu'il a pour cette langue. Même à la question « quelle est la langue officielle du Niger ? » ce dernier répond « Arabe ».

Le graphe N°6 nous donne la représentation des élèves à l'égard de la langue française. Presque la totalité des enquêtés ont une image positive de la langue française.

On peut tirer, dès lors, cette conclusion. La langue française est bien vue par ces élèves. La langue arabe, porteuse d'une image forte, langue du culte n'est pas citée. Le paradoxe est que cette langue, celle du Coran, à aucun moment, n'entre en concurrence avec les autres langues. On pourra dire qu'elle est « écartée ». Ce que nous pourrions avancer est qu'elle ne peut pas concurrencer les autres pour un certain nombre de raisons, comme le fait qu'elle n'est pas assez usitée. A part les écoles coraniques dans lesquelles on étudie le Coran, c'est seulement dans les medersa qu'on enseigne l'arabe et ces dernières ne sont pas nombreuses.

5.4 Remarques sur la politique linguistique du Niger

Ce travail se veut également une occasion d'aborder la question de la politique linguistique, notion que nous avons évoquée dans une des parties de ce travail. On sait que le Niger se trouve à la croisée de plusieurs cultures ; plusieurs langues s'imposent à ce peuple. Les Nigériens prient en arabe, utilisent quotidiennement les langues locales et quand il s'agit des communications entre eux et les étrangers, c'est le français qui se place en tête. Le système éducatif nigérien est un héritage du système colonial. Il a été légué au pays par la puissance colonisatrice. Alors, depuis longtemps, c'est la même langue pour l'instruction. Les langues locales sont limitées au statut de langues nationales. Beaucoup de linguistes tels que Garba Mallam Maman, Mijinguini

Abdou rêvent d'un changement de politique linguistique au Niger, mais avec quels moyens ? Ils pensent à une revalorisation des langues locales. Revaloriser les langues africaines, c'est l'objectif de plusieurs pays du continent. On doit enseigner ces langues comme langue d'instruction à la place du français dès les premières années de scolarisation. Cette mission a fait l'objet de plusieurs études dans différents pays. Au Niger on retiendra celle de Alidou Hassanatou sur *L'utilisation des langues nationales comme langues d'enseignement*.

Pourtant, Calvet le notait dans *Les politiques linguistiques* « il sera par exemple difficile d'imposer à un peuple une langue nationale dont il ne veut pas, ou dont il pense qu'elle n'est pas une langue mais un dialecte. Il serait également peu cohérent de chercher à imposer pour cette fonction une langue minoritaire s'il existe une langue majoritaire dont elle ne veut pas »¹¹⁴.

Mais comment promouvoir un type d'enseignement alors que même celui qu'on possède n'est pas bien assuré à cause des difficultés financières et même d'un certain désintéressement de la part des dirigeants politiques qui ne donnent aucune valeur à ce domaine (salaires des enseignants, formation, diffusion du manuel scolaire...)

Parlant de l'intention de revaloriser les langues africaines, on parle ainsi de l'aménagement linguistique, aboutissement de la politique linguistique. Ce qui permet aussi d'aboutir à ces fins. Il est certes, bien de penser à donner plus de valeur à aux langues locales, nationales mais est ce une bonne idée ? C'est vrai que c'est grâce à la langue maternelle qu'on apprend toutes les autres. C'est une action qui demande beaucoup d'investissement. Des investissements aussi bien matériels, financiers que de formation. Pour un pays pauvre comme le Niger, la tâche, nous semble-t-il, n'est pas facile.

¹¹⁴ Louis-Jean CALVET, « *Les politiques linguistiques* », Paris, PUF, 1996, p 51.

Sixième Chapitre : Remarques et Bilan

6.1. Remarques

On parle de concentration géolinguistique quand, dans un pays, plusieurs langues se voient regrouper dans le même espace vue la concentration de population. Cette concentration se fait surtout dans des pays où la forêt ou le désert occupent un grand espace. Ces espaces sont dans la plus part des cas inhabitables. Alors la population se verra regrouper dans une même région à la recherche des terres favorables à la vie des êtres humains. Le climat est aussi un facteur déterminant de la concentration géographique. Par exemple au Niger la partie Sud-est et la partie Sud-Ouest sont pleines d'habitants alors que la partie Nord extrême est presque vide. Pourtant cette partie Nord est la plus vaste. Si la capitale nigérienne a été déplacé de Zinder vers Niamey c'est surtout à cause du problème d'eau. La région de Zinder avait un sérieux problème d'eau, ce que Niamey ne connaît pas. Concernant la concentration géographique, elle peut être au niveau des différentes langues, au niveau des différentes ethnies. On peut voir agglutiner dans une même aire les détenteurs de la même langue ou une seule ethnie alors que d'autres espaces sont vierges. Ceci nous ramène à revenir à un tableau qui nous donne la répartition de la population résidente selon la superficie et les densités par région

Région	Population		Superficie (km ²)		Densité
	Effectif	(%)	Valeur	(%)	
AGADEV	313 274	2,9	667 799	52,7	0,5
DIFFA	329 658	3,1	156 906	12,4	2,1
DOSSO	1 479 095	13,7	33 844	2,7	43,7
MARADI	2 202 035	20,4	41 796	3,3	52,7
TAHOUA	1 908 100	17,7	113 371	8,9	16,8
TILLBERY	1 858 342	17,2	97 251	7,7	19,1
ZINDER	2 024 898	18,8	155 778	12,3	13,0
C.N.NIAMEY	674 950	6,3	255	0,0	2646,9
TOTAL	10 790 352	100,0	1 267 000	100	8,5

Tableau N° 19 Répartition de la population selon la superficie et les densités par région¹¹⁵

Ce tableau nous montre le nombre de Nigériens vivants dans la région suivi du pourcentage que cette population représente en fonction de la population totale. Nous avons ensuite la superficie qu'occupe chaque région accompagnée aussi de sa représentation en pourcentage. Enfin, dans ce tableau, on a la densité par région. Ces différents points nous montrent, à partir des chiffres ce que nous entendons par concentration géographique, terme que nous avons tenté d'expliquer plus haut. Ce qui frappant, c'est l'agglutination de toute cette population à Niamey, qui nous l'avons dit, regroupe cinq communes sur une superficie de 255Km² soit une densité de 2646,9 habitants au km². Pourtant la densité moyenne au Niger est de 8,5 habitants au km². Nous avons expliqué cette agglutination par le fait que cette ville est la capitale politico-administrative du pays. En plus, la région n'a pas de problème d'eau, ce qui est la cas de la région d'Agadez, 667 799 km², représentant plus de 50% de la

¹¹⁵ République du Niger, MFE/ SG/ BCR, 2002

superficie totale ne compte que 313 274 habitants. On a la plus faible densité dans cette région. Elle est de 0,5% d'habitants par km². Hormis la capitale Niamey, les régions les plus peuplées sont sans Dosso et Maradi avec respectivement 43,7 et 52,7 Hbts /km² sur des superficies équivalentes à 33 844 et 41 796Km².

6.2. Bilan de l'enquête

A l'issu de ce travail, nous avons approximativement donné les représentations linguistiques de ces jeunes collégiens. On ne pourra pas, à partir de cette étude, faire une extrapolation sur l'ensemble du pays mais une extrapolation au niveau de Niamey. Ce collège a presque les mêmes traits définitoires que les autres collèges publics de la capitale. Alors notre enquête nous permet de dire que ces élèves savent d'une part très bien que la langue française est la langue officielle de leur pays et, d'autre part, que cette dernière est plus ou moins assez pratiquée, même si cette pratique est faite par obligation scolaire. Le capital linguistique était au cœur de nos résultats. Etant à Niamey, tout collégien doit avoir comme arsenal linguistique au moins trois langues. C'est d'ailleurs ce que nous ont révélé beaucoup de nos enquêtés à l'exception de quelques uns qui nous avancent le chiffre « 1 » qui ne devrait pourtant pas exister même dans les réponses que nous leur avons proposées. Pratiquant déjà une langue étrangère, on a logiquement « 2 » langues dans le « magasin ». Certains locuteurs qui ne sont ni haoussaphone, ni zarmaphone répondent par « plus de trois ». Ceci n'est que normal, du moment où ces derniers, parlant leur langue maternelle, comprennent le plus souvent les langues véhiculaires et surtout la langue de l'environnement dans lequel l'enquête a vu le jour. Ces collégiens se fâchent en langues nationales et aiment les langues nationales en premier. Ceci, nous l'avons expliqué par ce que nous appelons le « nationalisme linguistique ». L'imposition de la langue française dans ces écoles est expliquée par le fait que c'est la langue de scolarisation et d'enseignement, la seule d'ailleurs. Langue de l'administration par excellence

même, si d'autre part, cette fonction est assurée officieusement par les langues locales ou du moins quand elles viennent à s'imposer dans l'administration nigérienne. Dans les espaces scolaires on ne peut pas pratiquer ces langues nationales, même si, par ailleurs, on se sent défaillant en français, comment expliquer dès lors un cours en langue nationale ? La tâche est difficile. En sommes, nous reprendrons ces assertions et ces différentes remarques pertinentes à savoir :

L'enquête et son explication systématique a fait ressortir les faits suivants en matière des descriptions des pratiques sociolinguistiques et des représentations linguistiques et ethnolinguistiques qui les sous-tendent.

a) Rapport locuteur/ langues maternelles

Les locuteurs quelque soit leur univers premier ont plus d'une langues comme bagages linguistiques. Nous avons remarqué que les locuteurs des « petites langues » ont un atout par rapport aux locuteurs haoussaphones et zarmaphones. Ils ont un capital linguistique plus important car ils parlent au minimum trois langue, alors que un Haoussa ou un Zarma peut se limiter aux deux langues : la sienne et le français. Si nous retournons à nos chiffres, on a au tableau N°8, 55,55% des locuteurs des autres langues parlent plus de 3 langues, alors que seulement 6,22% des haoussaphones et 1,08% des zarmaphones ont le même bagage linguistique.

La plupart des locuteurs choisissent leur langue première quant à la question de leur choix. Ils sont 51,80% haoussaphone à choisir le haoussa comme la langue qu'ils aiment le plus ; 43,21%. Mais nous notons que les détenteurs des langues minoritaires répondent par le français, pour la grande majorité.

La différence entre locuteurs des langues majoritaires et les autres se situe alors à se niveau. Les Touarègue, les Tubu, les kanouri etc. se fondent une représentation négative de leur propre langue, croyant qu'elle n'a pas une grande importance ou n'a pas une grande considération sociale. Ce qui

explique le fait qu'ils optent pour une autre langue à la question « quelle langue aimez-vous le plus ? ». 27,77% prennent le français, 16,66% le haoussa et 22,22% le zarma. Il est à noter que seulement 22,22% choisissent leur propre langue.

b) Rapport économie/ langues

En fonction de leur niveau les élèves déclarent marchander en français. 32,27% au total. Alors que dans la réalité et à partir de notre enquête nous avons vu que le français est très peu usitée par ces collégiens.(voir p .73 , 74 , 75). D'ailleurs ce que nous avons affirmé peut, même, être expliqué grâce aux tableau N°17. Plus on avance en niveau plus les réponses favorables aux français sont nombreuses. 19,44% en sixième, 31,25% en cinquième, 42,18% en quatrième et 44,18% en troisième. Dans la logique des choses les locuteurs ont une certaine proximité par rapport à leurs langues maternelles, ce que nous n'avons pas vu dans notre enquête.

Sur le plan affectif, pour parler de la relation sentimentale entre les locuteurs et leurs langues, surtout les langues maternelles, on dira que les liens sont très forts. Ces langues sont considérées comme des legs, un héritage venant des ancêtres. Dès lors, les langues maternelles constituent un capital à transmettre aux générations futures. Ce sont les langues qu'on aime le plus, les langues dans lesquelles on se met en colère, les langues dans lesquelles on est plus à l'aise. Nous avons donné en premier cette remarque du point de vue affectif car les représentations en tant que telle ne peuvent être qu'affectives.

Il s'agit de dire les relations que les locuteurs ont vis-à-vis de ces langues. Donc, le côté affectif primera dans toutes les considérations qu'on pourra faire à l'égard de sa langue ou d'une autre.

Sur le plan économique, c'est-à-dire le commerce, les relations entre clients et vendeurs, les langues maternelles réapparaissent. Elles demeurent des langues

de « proximité », pour utiliser la terminologie de Ouedraogo¹¹⁶. Au Niger, à part les grandes surfaces où on verra afficher les prix des produits en français, tout le commerce se fait en langues locales. Alors là aussi nos résultats sont confirmés par ce que nous avançons dans ce récapitulatif. Il est rare de voir les Nigériens, quelque soit leur degré d'instruction marchander en français dans les marchés de la place. Il suffit de se référer à l'enquête faite par Louis-Jean Calvet¹¹⁷ au petit marché de Niamey « Contrairement aux autres grandes villes africaines comme Abidjan, Cotonou ou Dakar où on constate l'émergence d'une langue nouvelle mêlant le français aux langues locales, Niamey n'a pas encore vu la naissance de cette nouvelle langue »¹¹⁸. A propos de cette nouvelle langue, Ouedraogo Angèle Bassole disait : « En Afrique urbaine francophone, à côté du français dit standard, se développe un autre type de français qui, au départ perceptible au sein des classes sociales marginales, s'étend à présent aux élites »¹¹⁹. Si il y avait cette langue au Niger, peut-être allait-elle remplacer les langues maternelles dans les marchés ?

Le développement économique, social et culturel se fait sans doute en français. C'est la langue de promotion sociale comme nous l'avons avancé dans notre travail, même si avoir accès à cette dernière est quelque chose de difficile. Mais si le français demeure langue de développement, ceci veut dire que 90% des Nigériens seront exclus de tout développement, alors une solution s'impose ; c'est le retour aux langues nationales. A ce propos Ouedraogo Albert disait « l'accès difficile à la langue de l'Etat oblige à un détournement et à se replier sur les langues maternelles »¹²⁰. Cette remarque concerne presque tous les pays africains.

¹¹⁶ Albert OUEDRAOGO, *langues nationales et langue officielle à travers la chorale de Kongoussi*, in colloque développement durable leçons et perspectives Ouagadougou du 1 au 4 juin 2004, AUF, 2004, p. 99

¹¹⁷ Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques* » chapitre 7 intitulé « Des marchés et des langues », Hachette littératures, 1999, Paris, p.117

¹¹⁸ Jean-Louis CALVET, op cité, p.117

¹¹⁹ Angèle-Bassole OUEDRAOGO, « *Le français et le français populaire en Afrique : partenariat, Cohabitation ou défiance ?* », in Colloque développement durable leçons et perspectives Ouagadougou du 1 au 4 juin 2004, AUF, 2004, p. 99

leçons et perspectives tome 1, p 17

¹²⁰ Albert OUEDRAOGO, op cite , p 99

Les rassemblements et les distractions se font plus ou moins dans toutes les langues, même si dans notre enquête les élèves ont répondu par le français à plus de 40%. Ce pourcentage ne nous permet pas de conclure que le français est leur langue de distraction ou de rassemblement. Dès lors nous dirons que toutes les langues peuvent servir de moyen de rassemblement et de distraction au même titre.

Que ce soit sur le plan sentimental, économique ou social, les représentations linguistiques occupent une place primordiale dans la cohabitation des langues, sur un plan aussi bien collectif qu'individuel. Nous l'avons évoqué dans la partie conceptuelle de notre travail. L'apprentissage d'une langue étrangère est facile si les représentations que l'apprenant a de la langue cible sont positives. Cet apprentissage est difficile voire impossible si ces représentations sont négatives. Les représentations linguistiques sont faites en fonction du statut des langues en présence. Plus une langue a un statut valorisant, plus elle a des représentations positives. Elles sont aussi faites en fonction de l'histoire de la langue ; c'est le cas de la représentation des langues coloniales en Afrique ou dans les anciennes colonies. Avoir une bonne image du français au Niger est synonyme d'un bon apprentissage, voire une bonne maîtrise de la langue. Le contraire suppose aussi un rejet de cette langue.

Tout au long de notre travail, nous n'avons pas cessé de souligner la place de la langue arabe dans l'univers linguistique nigérien. Malgré qu'elle soit la langue de la religion de ce pays musulman à plus de 90%, malgré sa place parmi les langues nationales nigériennes, elle n'est pas trop influente quand on évoque les langues du pays. Ceci est un paradoxe ou une situation complexe. Cette situation est expliquée par le fait que l'utilisation la plus massive de cette langue ne se fait que dans les écoles coraniques où les petits Nigériens apprennent la lecture du Coran sans pour autant, pour un début songer à la signification des versets. La signification des versets étant une étape supérieure de la formation pour ces élèves souvent faite dans les pays voisins surtout au Nigeria voisin, au Soudan ou en Arabie Saoudite et dans d'autres pays arabes, pour ceux qui ont les moyens. Ces écoles coraniques ne

sont pas dans des situations officielles. L'enseignement officiel de l'arabe est fait dans les écoles « medersa » ou dans certaines écoles publiques où la langue est enseignée comme langue étrangère.

Pourtant, vu l'influence de la religion musulmane au Niger, l'arabe devrait être une langue « haute » dans les rapports entre les langues. Seulement, elle reste la langue du culte ; certains enfants du pays reçoivent même une éducation selon les traditions musulmanes.

D'autre part, il y a le repli des locuteurs des langues mineures vers le français devant un choix de langue. Ces derniers refusent d'aller vers une des langues nationales car pour eux ces langues ont le même statut que la leur. Alors du moment où ils considèrent leur langue comme une petite langue, le français s'impose dans le choix.

Le paysage sociolinguistique est structuré comme suit :

1. la langue française ;
2. les langues nationales, bien que n'ayant le même statut officiel, elles déclinent de deux manières différentes dans le marché des interactions linguistiques :
 - les langues nationales I/ le zarma et le haoussa
 - les langues nationales II : le kanouri, le tubu, le touareg , etc

La langue française constitue, à elle seule un lot au même titre que toutes les langues nationales qui en forment aussi un. Cette répartition n'est pas faite ex-nihilo. Les statuts et les fonctions qu'assurent ces langues sont des éléments permettant cette répartition. Donc le français forme un lot car il possède un status important même si son corpus reste petit. Il n'y a que 10% de Nigériens qui utilisent cette langue. L'autre lot est formé de langues locales que répartissons, en langue nationales I et langues nationales II. Autrement dit on fait un certain échelonnage des différentes langues nationales.

- Les langues nationales I sont les deux langues qui se démarquent des autres par leurs corpus. Il s'agit du haoussa (55% de la population) et du zarma (23% de la population)¹²¹. Ici le corpus a eu une grande importance dans la répartition des langues, d'autant plus qu'elles ont toutes le même statut, celui de langue nationale (constitution nigérienne). Ce corpus fort a permis aux deux langues, le haoussa et le zarma d'être les langues véhiculaires du pays.
- Quant aux langues nationales II, ce sont les autres, affaiblies par un petit corpus, bien qu'ayant le même statut que les deux précitées. Certaines d'entre elles n'atteignent pas 3% de la population (tubu, arabe, etc.)

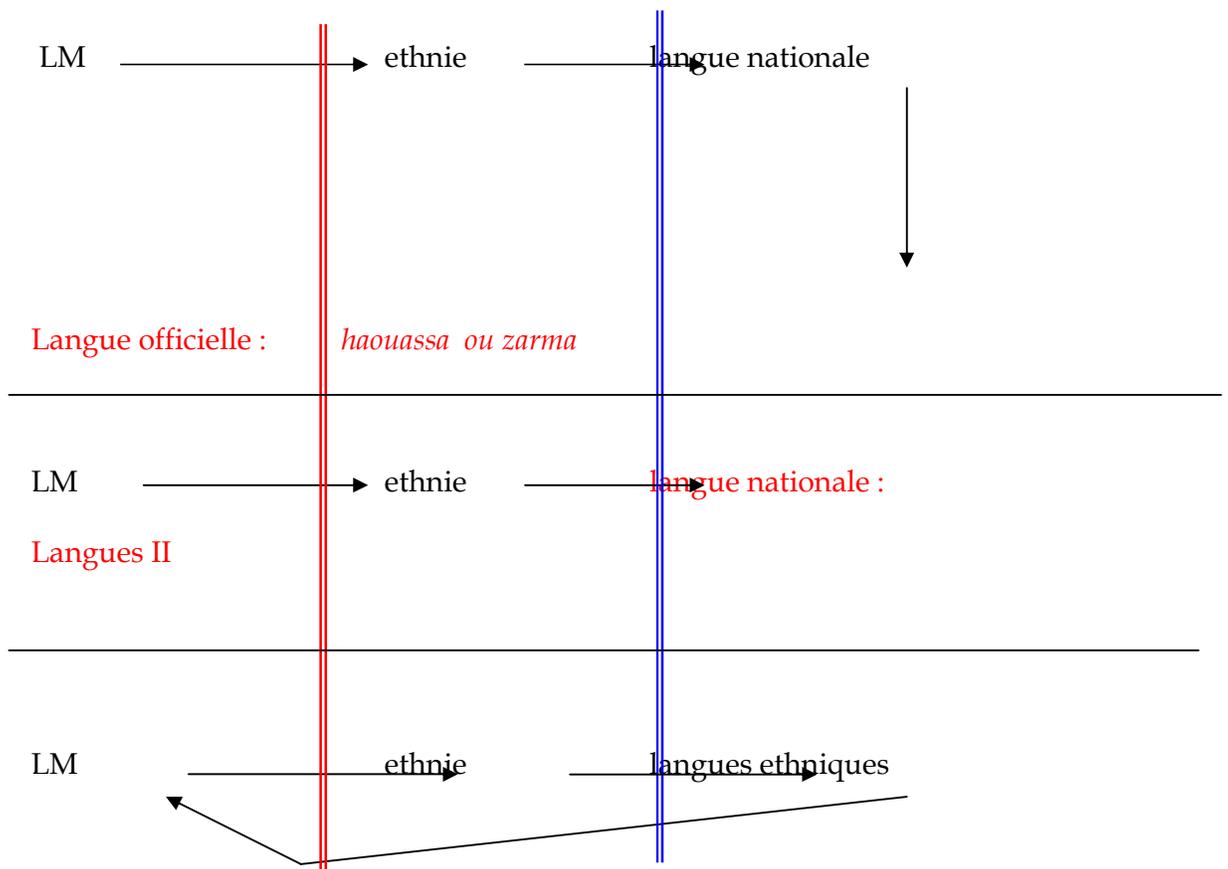
¹²¹ Tableau N° 3, langues et répartition géolinguistique

Ce paysage est l'image de la plus grande partie des pays africains. On a vu l'étude des Ouedraogo Albert, celle de Canut Cécile, etc.

Dans l'avenir, ces différentes langues locales peuvent évoluer. Les nationales I peuvent prétendre à un statut de langue officielle et les nationales II à celui de nationales I. Nous schématiserons ces projections ainsi :

La langue maternelle structure l'individu, mais en plus sert d'identifiant à l'ethnie :

3 hypothèses à développer en matière de projection (avenir sociolinguistique du Niger):



Conclusion Générale

Tout au long de cette étude, nous avons cherché à savoir les différentes représentations que les collégiens du CEG Tallagué se font vis-à-vis des différentes langues de leur environnement. Nous sommes partis des concepts indispensables à cette étude pour une analyse de notre corpus, précédée d'une présentation sommaire du pays. A partir de cette étude réalisée grâce à la méthode d'échantillonnage, nous pourrions dire ce que nous avons remarqué. Autrement on ne peut pas extrapoler nos résultats ni sur l'ensemble des collégiens nigériens, ni même sur les collégiens de Niamey.

Cette étude nous a permis de faire un inventaire des représentations linguistiques. Il en ressort ce qui suit : La langue française demeure celle qui assure le développement social selon nos enquêtés, elle est cette super langue qu'on enseigne aux élèves dès leur premier pas à l'école. Le moyen de communication officielle reste le français depuis les débuts de la colonisation. A côté de cette langue, la langue des plus de 50% des Nigériens qui est le Haoussa assurant avec le Zarma la communication de tous les Nigériens, étant les langues véhiculaires. Les autres langues nigériennes ayant certes, le même statut officiel que ces deux dernières mais on note qu'elles sont un peu lésées car leur ressemblance s'arrête au statut. Leurs corpus du point de vue sociolinguistique sont totalement différents.

Dans notre enquête on a remarqué que ce que les élèves pensent des langues, c'est-à-dire leurs représentations sont liées extrêmement à la première langue du concerné. La langue maternelle est trop influente dans les représentations linguistiques. Pour notre enquête, qui est en fait un début de recherche, pour connaître ces représentations des locuteurs, nous avons ciblé les collégiens. Ces derniers sont dans un environnement où le multilinguisme est le plus frappant. Pour la suite éventuelle de notre travail, il est intéressant de questionner les étudiants et les parents d'élèves, pour enfin faire une comparaison entre ces différentes représentations.

Au terme de notre étude, nous rappelons que l'enquête que nous avons menée n'a pas été facile compte tenu de l'éloignement entre le lieu d'étude et l'environnement d'étude. Nous avons bien voulu nous y rendre mais les conditions n'étaient pas réunies.

Les parents auront-ils les mêmes idées concernant les langues que leurs enfants ? Qu'en sera-t-il de la catégorie médiane qui est celle des étudiants ?